

Situation de la communauté peule au Centre du pays : Tabital Pulaaku demande au Gouvernement de mettre fin aux activités de la milice Dana-Amassagou

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 05 JUIN 2020

618

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rassemblement du 5 juin : l'épreuve de force engagée



La marche du 5 juin 2020 : Plus de 40 Partis politiques et Associations sont partants



Marche FSD-CMAS-EMK : Quand le Gouverneur du District tacle Manassa Danioko



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Rassemblement du 5 juin : l'épreuve de force engagée	P.4
Brèves	Axe Gao-Bamako : Calvaire des passagers	P.11
	CPI : La liberté provisoire pour Al Hassan rejetée	P.11
	Crise post-electorale : La Cour Constitutionnelle en pompier pyromane !	P.12
	Borko et Konna : Des groupes terroristes investissent la commune	P.12
	Ansongo : Attaque contre un campement	P.12
	05 Juin : Du départ du Président à celui du PM ? Une fausse solution pour sauver la face des uns et d'autres!	P.13
	Arcane politique : Dr Bocary Tréta démissionnaire du parti RPM	P.13
Actualité	Lutte contre la Covid-19 : La nécessaire implication des organisations féminines	P.15
	Situation de la communauté peule au Centre du pays : Tabital Pulaaku demande au Gouvernement de mettre fin aux activités de la milice Dana-Amassagou	P.16
	Distribution des masques en commune III : Le CRJ à l'avant-poste de la lutte contre la COVID-19	P.17
	Crise scolaire : La révolte des enseignants !	P.18
	Conseil de défense sur la Covid à Koulouba : IBK tient à la mise en œuvre rapide des mesures sociales	P.19
Politique	La marche du 5 juin 2020 : Plus de 40 Partis politiques et Associations sont partants	P.20
	Dr Aly Tounkara sur la marche du 5 juin : "Refonder la gouvernance étatique ou périr"	P.21
	Marche FSD-CMAS-EMK : Quand le Gouverneur du District tacle Manassa Danioko	P.22
	Réaction de l'association politique Faso Kanu au communiqué de presse de la Cour constitutionnelle du Mali, en date du 1er juin 2020.	P.24
	<u>Quand on est pas d'accord, on dit NON ! Il est des moments de la vie où seul face à notre conscience, nous devons nous regarder et agir en conséquence</u>	P.25
Culture & société	Covid-19 chez les artistes : Le rire est important en cette période de crise	P.31
	Journée Mondiale du lait : Des organisations préviennent une menace sur le produit en Afrique de l'Ouest	P.32
International	Grand-Yoff : Manifestation pour réclamer la fin du couvre-feu et les restrictions dues à la pandémie	P.33
	Polémique sur la nouvelle constitution : Le ministre guinéen de la Justice tranche	P.33
Sport	Nos expatriés : Lens, l'ascension fulgurante de Cheick Doucouré	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Rassemblement du 5 juin : l'épreuve de force engagée

Depuis l'annonce de la manifestation des organisations FSD (Front pour la Sauvegarde de la Démocratie), CMAS (Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko) et EMK (Espoir Mali Kura) prévue ce jour 5 juin, les maliens ne dorment plus que d'un œil. La classe politique, la société civile et d'autres organisations socioprofessionnelles naturellement partagées entre le pouvoir et l'opposition s'organisent et s'expriment.

Ainsi, c'est l'Assemblée nationale qui a donné le ton en invitant les partis politiques à une réunion qui s'est tenue le 3 juin 2020 à Bagdadji, au siège de l'institution. C'est Nouhoum Sarr, mandaté par le FSD, interrogé par la presse, qui a rendu compte de cette rencontre. L'Assemblée a demandé de surseoir au rassemblement, de renoncer à la demande de démission du Président de la République en réaffirmant son pouvoir de censure du gouvernement. En un mot « Nous sommes prêts à faire du gouvernement le mouton sacrificiel ».

Par un communiqué à minima adopté à l'issue d'une réunion convoquée à cette fin, les partis politiques de la majorité présidentielle « condamnent les propos séditeux contenus dans les déclarations des initiateurs du rassemblement projeté, dénoncent toute action tendant à la déstabilisation du pays, voire au renversement du régime en place par des voies illégales et enfin désapprouvent l'attitude peu républicaine des acteurs dudit rassemblement ».

Le RPM en solo, a invité ses militants à défendre la Constitution et la République. Dans la rue ? Par des contre-manifestations ? Et seulement maintenant ? Dire que beaucoup parmi les responsables de ce parti avaient dénoncé en 1991 la contre-marche organisée par l'UDPM pour contrer la marche unitaire CNID-ADEMA. Mais ne dit-on pas que « Autre temps, autre mœurs ».

De même, des militants pro-régime que l'on pouvait compter sur les doigts d'une main, réunis à la maison de la Presse autour de l'iné-

narrable « Serpent » ont promis de régler les comptes des opposants si seulement IBK leur en donnait les moyens. Suivez leurs regards. Enfin, l'ex-pourfendeur de IBK et actuel thuriféraire, le marabout Choila Baya Haidara a sonné le rappel de ses troupes pour un rassemblement sur l'autoroute menant chez IBK, plus précisément devant l'hôtel Sheraton ou lui-même devrait conduire la prière du vendredi. Après recoupements, il semble que cet appel n'est que pur bluff et mise en scène.

La Cour (constitutionnelle) de Manassa ne pouvait rester en marge d'un tel mouvement de soutien. Elle a aussi publié un long communiqué dénonçant la manifestation et invitant les pouvoirs publics à réprimer les opposants. Mali lui en a pris car les organisateurs de la marche dans une Déclaration lui apporte une cinglante réponse : « Madame Manassa DAGNOKO sortant du cadre légal et des missions de la Cour Constitutionnelle s'autoproclame « gardienne » de la constitution et s'attaque sans raison aux partis politiques et Mouvements qu'elle accuse de tenir des propos insurrectionnels, subversifs et séditeux pour avoir appelé les forces patriotiques à un rassemblement.

...Et avec un ton condescendant, elle s'époumone à vouloir engager le Gouvernement dans une dynamique de répression contre les Forces Patriotiques, décidées à prendre en main leur propre destin et celui de la nation toute entière.

A cet effet, elle enjoint au Gouvernement, l'application scrupuleuse des sanctions pénales et celles liées à la Charte des partis et à la loi sur les Associations à l'égard de tous ceux engagés à obtenir le mieux-être des Maliens. Le FSD, la CMAS et l'EMK s'indignent des dérives et agressions répétées qui traduisent, hélas, l'état de sénilité très avancé de la Présidente de la Cour Constitutionnelle qui foule au pied son propre serment qu'elle a prêté solennellement devant l'Assemblée Nationale et la Cour Suprême, réunies sous la présidence du Président de la République conformément à l'article 93 de la Constitution. »

Et comme pour enfoncer le clou « Les Maliennes et Maliens doivent se convaincre que Madame la Présidente constitue le problème et non la solution. L'organisation d'un « troisième tour » du scrutin législatif d'Avril 2020 dans le secret de son cabinet et la négation du droit des citoyens à la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation sont autant de motifs légitimes qui fondent les revendications des Forces Patriotiques. » En face, la Plate-forme FSD- CMAS – EMK, de son côté a reçu de nombreuses déclarations de soutien. Parmi ceux-ci l'appel à manifester du Mouvement Démocratique et Populaire (MDP de Dr Oumar Mariko qui « appelle ses militants et toutes les forces patriotiques, démocratiques et populaire à se mobiliser pour faire du 5 juin l'entame de cette désobéissance civile autour des valeurs de justice, de paix et de solidarité. »

De la même façon, le parti Fare Anka Wuli de l'ex Premier Ministre Modibo Sidibé, dans un communiqué indique que « Les revendications



en cours ne sont que les conséquences de l'incapacité du Président de la République et de ses différents gouvernements à faire face aux préoccupations urgentes des maliens, du manque de confiance et de perspectives. C'est ce qui explique le mécontentement général des populations maliennes et la constitution de fronts pour dénier la légitimité du pouvoir en place.

Qui ne serait pas sensible aux frustrations qui vont s'exprimer le vendredi 5 juin 2020, sur fond d'inquiétudes, d'incertitudes. Ainsi, beaucoup de militants et sympathisants des FARE prendront part à ce rassemblement. »

Le même appel a été lancé par le parti RPDM de Cheick Modibo Keita.

Quant au RTM de l'ancien ministre Hamed Sow il a d'abord indiqué que « Il n'y a que deux actes qui sont d'intérêt majeur pour ce pou-

voir:

1) la révision constitutionnelle pour appliquer les Accords d'Alger (y comprises ses clauses secrètes qui déboucheront infailliblement sur la partition du pays). D'où le tripatouillage des législatives pour disposer d'une Assemblée sur mesure

2) le contrôle du pouvoir au-delà de 2023 (probablement avec un patin, faire-valoir) pour assurer l'impunité pour les prédateurs.

Tous les patriotes, tous les fils de la nation pour lesquels l'appel du Mali a encore un sens, doivent agir pour faire échouer ces perspectives calamiteuses de régime. » avant de lancer « un appel pressant à tous les Militants et Sympathisants du RTD et de l'ASAS pour manifester pacifiquement le vendredi 5 juin. »

Déjà, le mercredi 3 juin, près d'une quarantaine de partis politiques et d'associations dont le PMK de Modibo Koné « Nous nous retrouvons pour le seul intérêt du Mali. Le PMK va joindre ses forces à la CMAS, au FSD et à l'EMK pour demander vendredi la démission du président IBK » ou encore le parti Forces Alternatives pour le Changement (FAC) de Seydou Amadou Touré qui n'a pas dit autre chose.

De grosses faïtières associatives comme Biprem qui à travers son président Lacine Diawara a déjà déposé à la présidence de la République une lettre demandant la démission de IBK sont aussi de la partie. Tout comme Fascam d'Amadou Coulibaly.

Maintenant les dés sont jetés. Nous sommes au jour J. L'heure H s'approche inexorablement.

■ **Diala Thiény Konaté**



Figaro du Mali



Maître Demba Traoré recadre Manassa..

Ma petite réflexion sur les deux récents communiqués de Mme La Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali.

En réaction à l'appel lancé le 30 mai 2020 par le FSD, la CMAS et l'EMK pour un grand rassemblement des patriotes soucieux de l'avenir de notre pays le vendredi 05 juin 2020 à la place de l'indépendance, Mme la Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali a cru bon produire un communiqué au ton et au contenu à la fois ridicule et menaçant. La belle réplique desdites organisations le 03 juin 2020 suscita encore la diffusion d'un second communiqué par la Présidente de la Cour Constitutionnelle. Consterné par le caractère peu reluisant et humiliant desdits communiqués, pour elle-même et pour l'institution qu'elle préside, j'ai parcouru quelques citations pour mettre fin au débat.

Je partage humblement avec vous lesdites citations, pas dans l'espoir de voir Mme la Présidente revenir à la raison, je n'ose pas avoir la prétention de réussir un tel exploit quasiment impossible, mais dans l'espoir de pouvoir moi-même digérer sans dommages l'humiliation infligée à cette institution qu'est la Cour Constitutionnelle.

Hé oui ! « Quand Jupiter veut perdre un homme, il lui ôte la raison. »
« N'attendez rien, ni des rhéteurs qui vous gouvernent, ni des prêtres qui vous sermonnent ; leur cerveau est moulu, leurs idées sont irréfutables. Ne cherchez point à les convaincre ; ils ne vous croiront pas ; leur mauvais génie les pousse à refuser tout : Quos vult perdere Jupiter dementat. » (PROUDHON)

« La fougue barbare de Bonaparte et son délire orgueilleux sont nos deux meilleurs alliés. S'il avait voulu se tenir à Berlin et nous dicter de là ses lois, il aurait disposé de l'Europe : Quos vult perdere Jupiter dementat. C'est toute notre espérance. » (Joseph DE MAISTRE)

« Nous croyons sincèrement que l'Univers s'enivre de sa parole, qu'il ne sait plus ce qu'il écrit, qu'il confond le juste et l'injuste, le bien et le mal, et que c'est lui qui est châtié par le plus complet des aveuglements : Quos vult perdere Deus dementat. » (HAVIN)

« Il est difficile d'accepter la vérité lorsque les mensonges étaient exactement ce que tu voulais entendre »

À tous les responsables, militants et sympathisants du FSD, de la CMAS de l'EMK et alliés, à toutes et à tous, je rappellerai ceci :

1- « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin » :

Soyez toujours ensemble et ne vous laissez pas distraire par les espèces en voie de disparition ! C'est dans l'union que vous allez atteindre vos nobles objectifs.

2- « Les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts, ni par les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais » :
Soyez combattifs, déterminés, courageux et respectueux ! Soyez tout simplement responsables !

3- « Les gens sans vision, sans espoir, sans rêve, sans ambition ou sans désir de vaincre feront tout pour vous rabaisser à leur niveau » :
Continuez votre chemin !

4- « Si ce n'est pas la vérité et ce n'est pas utile, ne le dis pas. Si

c'est la vérité, mais ce n'est pas utile, ne le dis pas. Si ce n'est pas la vérité, mais c'est utile, ne le dis pas. Si c'est la vérité et que c'est utile, attends le bon moment » – Bouddha

Hé oui ! Aujourd'hui, la vérité est que vous êtes sur la bonne trajectoire et je suis fier de vous ! Vivement le 05 juin 2020 à 14h sur la Place de l'Indépendance ! Que Dieu protège notre Pays, le Mali.

Respectueusement

Me Demba Traoré



Ambassade des Etats-Unis au Mali



L'Ambassade est fière de souhaiter la bienvenue aux douze jeunes maliens, tous participants au programme @YouthExchangeAndStudy (YES) qui viennent de retourner au Mali par le vol de rapatriement la semaine dernière organisé par @MaliembassyUSA. Comme la pandémie du coronavirus oblige, ils sont en quarantaine dans un hôtel de Bamako, payé par le gouvernement Américain avant de rejoindre leurs familles.

Après avoir passé une année académique aux Etats-Unis, ces jeunes élèves sont revenues avec beaucoup de maturité, d'autonomie, d'expériences, d'ambition et une grande volonté de jouer leur rôle pour l'unité, pour une éducation de qualité et inclusive et le développement du Mali.

Pendant leur séjour, ces douze élèves ont eu l'opportunité de partager et d'échanger avec les familles américaines et les élèves américains comme ceux d'autres pays et ont bien enseigné au Mali exemplaire à tous qu'ils côtoyaient.

Le prestigieux programme Kennedy-Lugar Youth Exchange & Study (YES), sponsorisé par le département d'Etat Américain, permet aux lycéens de faire une année académique dans un lycée américain et de séjourner dans les familles d'accueils. Chaque année, douze à quatorze lycéens maliens se rendent aux Etats-Unis pour ce programme.

Toutes nos félicitations et bienvenue au Mali chers jeunes.



Etienne Fakaba Sissoko



#Entre_nous : Que l'amertume de l'insatisfaction sociale et la colère de vouloir tout briser ne l'emportent pas.

Poussons l'analyse.

Si nous prenons les conséquences pour les causes une fois de plus nous risquons de passer à côté de l'essentiel c'est à dire le fond du problème.

C'est un euphémisme de dire que les maux (mauvaise gouvernance, corruption clientélisme, affaiblissement de l'état de droit manque de justice sociale, crises scolaire et sanitaire, insécurité , tout ce que vous voulez et j'en passe) qui assaillent ce pays sont nombreux et patents.

Cependant toutes ces crises découlent de l'absence de modèle socio économique adapté à nos réalités et garantissant un "équitable" partage de la richesse nationale avec plus de justice sociale .

Aussi notre architecture institutionnelle telle que définie à la sortie de la conférence nationale de 1991 n'a pas permis (presque 30 ans après) l'expression d'une réelle légitimité au profit des pouvoirs successifs qui pourtant bénéficient du fait de la loi de prérogatives immenses. Et cela tant dans la gestion des hommes que dans celle de la richesse nationale.

Ces deux facteurs principaux (parce qu'il ya en d'autres) combinés contribuent à décrédibiliser l'état aux yeux des citoyens qui du coup apparaît comme un prédateur et non protecteur.

Alors le malien de Tessalit en huitième région ne sentira plus cet état dans sa vie de tous les jours lui qui manque de tout et qui pour venir à Bamako mettra dix jours au moins . Même le manoeuvre de Sougounikoura de Medine dans le district de Bamako (pourtant physiquement très proche du centre névralgique du pouvoir) ne perçoit la présence de l'état qu'à travers la répression dont il fait l'objet en longueur de journée par les policiers et autres agents municipaux.

La manifestation la plus répandue de ce déficit de confiance des citoyens vis à vis de l'état réside dans le fait qu'à chaque fois qu'un malien (et cela qu'il soit allé à l'école ou pas) est amené à faire recours ou est convoqué par l'administration (police , gendarmerie, justice, mairie, services des impôts et domaines, hôpital, EDM, SOMAGEP, ONT, etc...) son premier réflexe est de chercher et trouver

qui il connaît là-bas. A défaut il faudra payer si tu n'as pas la chance de tomber sur les quelques rares agents conscients. Comme s'il ne s'agissait pas d'un service public, comme s'il allait solliciter une faveur alors même qu'en tant que usager l'administration a le devoir de ne pas rompre le principe de l'égalité des citoyens devant la loi vis à vis de lui. Il en est ainsi dans toutes nos interactions avec l'état. Si l'on ajoute à cela les agissements de certains agents véreux pourtant dépositaires de l'autorité publique on peut facilement expliquer la facilité avec laquelle des zones entières du pays échappent à notre contrôle non seulement par infériorité militaire mais aussi et surtout(j'insiste sur surtout) par l'adhésion des populations locales à ce que les nouveaux acteurs (groupes rebelles et djihadistes) leur présentent comme alternative. Surtout que cette alternative offre l'illusion de plus de justice sociale facteur de stabilité. Alors cet état de fait brise tout encrage local socle indispensable à la réussite de toute action de développement.

Or comme souligné plus haut seul un pouvoir véritablement légitime (et peut être juste aussi) est à mesure de corriger ces insuffisances et nous doter d'un vrai modèle socio économique avec le citoyen au cœur des priorités définies ensemble assurant une plus juste répartition des maigres richesses du pays . A ce jour notre environnement institutionnel ne permet pas l'émergence d'un tel pouvoir.

Inutile de rappeler que de 1992 à nos jours le Mali n'a connu aucune alternance véritable. Tous les présidents élus de AOK à IBK étaient des candidats de l'appareil . Quand les autres pays jadis cités avec le Mali comme modèles démocratiques en Afrique (Sénégal et Benin) ont tous connu au moins deux alternances véritables avec des présidents sortants battus pendant ce temps. D'ailleurs notre taux de participation aux différentes élections historiquement bas n'est il pas la conséquence de notre système électoral biaisé du début à la fin ? Ne venez pas me parler de la cour de Manassa parce qu'elle n'est que la partie visible de l'iceberg. C'est toute la chaîne qui est grippée depuis l'élaboration des textes législatifs régissant le domaine jusqu'à la proclamation des résultats.

C'est dire que nous avons des réglages à faire dans nos textes pour parvenir à faire refléter dans les résultats de nos élections la volonté réelle du peuple. Seul gage de stabilité du pays et de ses institutions. Voilà brièvement notre cocktail national ayant entraîné ce qu'on a convenu d'appeler nos crises multiformes mais qui trouvent toutes leur fondement dans nos mauvaises habitudes et des textes obsoletes et inadaptés à nos réalités de cette décennie naissante.

Il convient dès lors de se réunir et de trouver des solutions pour qu'ensemble nous puissions nous doter d'un véritable arsenal juridique avec à la clé un nouveau contrat social plus juste.

Le DNI tenu récemment était une étape importante dans cette quête de stabilité. Les graves manquements ayant jalonné la tenue des législatives (première résolution du dialogue) ne doivent pas nous conduire à jeter le bébé avec l'eau du bain. Au contraire nous devons accentuer la pression sur les gouvernants pour aller vers l'application des autres résolutions sans malice aucun .

Le nouveau cap qu'on recherche, on peut le trouver ensemble sans casser le thermomètre qui sert de regulateur pour un meilleur équi-

libre social.

Les équilibres très fragiles que nous avons ne nous autorisent à un saut vers l'inconnu. Une rupture de la légalité constitutionnelle sous quelque forme que ça soit est la porte ouverte à toutes les aventures. Les souvenirs douloureux de 2012 sont encore dans nos esprits et nous ne devons pas perdre de vue que même la patience des partenaires a des limites.

Ni ko michi deni mokagon na sara doun?

Le salut du pays est à ce prix et à ce prix seulement.

#Mahamadou_Dianka



Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

Communiqué N°94 #MSAS #Covid19

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Institut National de Santé Publique (INSP)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N° 94 DU 4 JUIN 2020
DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE RIPOSTE À LA MALADIE À CORONAVIRUS.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, **4 juin 2020**, sur quatre cent-onze (411) échantillons testés, les services de santé ont enregistré soixante-quinze (75) nouveaux cas de COVID-19. Par ailleurs, nous notons dix-huit (18) patients guéris et six (6) décès au cours des dernières vingt-quatre (24) heures.

Région de Koulikoro	
- Kalaban coro	1 cas
Région de Sikasso	
- Kcutiala	1 cas
Région de Ségou	
- Ségou	1 cas
Région de Mopti	
- Djenné	7 cas
- Bandiagara	1 cas
Région de Tombouctou	
- Tombouctou	53 cas (9 de la MINUSMA)
Région de Gao	
- Gao	3 cas (MINUSMA)
Région de Kidal	
- Kidal	1 cas (MINUSMA)
District de Bamako :	
- Commune II	2 cas
- Commune III	1 cas
- Commune IV	2 cas
- Commune V	1 cas
- Commune VI	1 cas

A ce jour, la situation cumulée est de :

- 1 461 cas positifs ;
- 59 décès dans les Centres de prise en charge et 35 dans la communauté ;
- 806 guéris.

La recherche continue pour trouver toutes les personnes-contacts.

A ce jour, **2528 personnes-contacts** font l'objet d'un suivi quotidien.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 4 juin 2020
P/Le Coordinateur National du Covid-19/PO
Professeur Ababacar I. MAÏGA
Ministre Général Adjoint INSP

EUCAP Sahel Mali



GENDARMERIE NATIONALE DU MALI : ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ ET L'ÉTAT DE DROIT

En 2019, et en sus des actions de conseil et d'appui en matière d'infrastructures et d'équipements, EUCAP a assuré ou appuyé de nombreuses formations individuelles et collectives au profit de 3.600 policiers, gendarmes, et gardes nationaux.

En 2020, EUCAP poursuit ce soutien avec détermination, malgré le contexte particulier de la crise COVID.

(Cette vidéo a été réalisée en 2019, avant le début de la menace du coronavirus, et les gestes barrières ne sont donc pas respectés.)

PINAL



Douentza

Mondoro

La Garde nationale exécute 15 personnes (Peuls et Touaregs) arrêtées à la foire de Yangassadjou.

Rip

Aly Tounkara



Refonder la gouvernance étatique ou périr

La marche de demain 05 juin 2020 fait couler beaucoup d'encre quant à son déroulement et ses finalités recherchées. Les maliens sont divisés entre les grilles de lecture pour certains et la préservation des intérêts sordides pour d'autres. Le Mali est traversé par des chaos depuis 2012 :

- Le retour préparé et provoqué au Mali d'un millier de militaires Touaregs non désarmés, acculturés par la Lybie et devenus parfois arabophones et anglophones et accueillis par un pouvoir d'alors laxiste et corrompu. Ces militaires retournés vont s'accaparer du commandement militaire de la rébellion d'une ultra minorité de Touaregs qui va imposer son diktat et ses mensonges à une écrasante majorité de populations du Nord à cause de l'insouciance et de l'incompétence de l'élite politique. Il convient de rappeler que la question de la rébellion relève de prime abord d'une confusion voulue et entretenue par certains acteurs internes aussi bien qu'externes, avançant l'hypothèse d'une minorité écartée de la gouvernance et lynchée par le pouvoir central de Bamako. Or à l'analyse, on s'aperçoit que cette minorité imaginaire fait l'objet d'une surreprésentation politique, au plan local, régional et national ;

- Les échéances électorales sous le Président Ibrahim Boubacar Keita ont toujours été caractérisées par des pratiques corruptives et des tricheries d'un autre siècle. Non seulement les élections (présidentielle, municipales et législatives) ne se tiennent pas sur toute l'étendue du territoire, mais elles sont également conduites par des acteurs inféodés au quinquennat et aux groupes armés non conventionnels ;
- Les politiques maliens, notamment ceux des premières heures de la démocratisation des institutions restent les plus corrompus et les plus insouciants des intérêts de la collectivité. Leurs moyens de lo-

comotion, d'habitation et les établissements scolaires et universitaires fréquentés par leurs enfants constituent un témoignage éloquent à cet effet;

- Les Services régaliens (sécurité et défense) confondent la personne du Président de la République à l'État nation. Par exemple, les services de renseignement ne sont pas informés lorsque des camps militaires sont attaqués par des groupes radicaux violents avec le référentiel musulman, mais bien engagés lorsque la mal gouvernance du quinquennat est dénoncée et décriée parfois aussi par des activistes qui, eux-mêmes sont loin d'être orthodoxes et exemplaires;
- La frasque du Directeur de la Sécurité d'État et d'autres ténors du pouvoir fait la honte de la République.

Dans l'hypothèse très peu plausible d'un départ prématuré et musclé du Président de la République, la transition risque d'être compliquée que ne l'est la situation actuelle. Un scénario me paraît gagnant pour le Mali parmi tous les scénarii imaginables. Il s'agit de s'acheminer vers un gouvernement de consensus qui sera composé par des femmes et des hommes qui ont fait jusqu'ici leurs preuves de probité et de moralité dans la gestion des affaires publiques. Les ténors de ce gouvernement doivent être proposés par la partie de la société civile apolitique en concert avec le quinquennat du Président Keita et les responsables de la grogne sociale. Ce gouvernement du consensus du plein pouvoir doit s'attaquer aux priorités suivantes :

- La réforme de l'appareil judiciaire qui rend la justice à géométrie variable. Cette réforme passe irrévocablement par l'imposition de l'éthique et de la morale chez un nombre important des acteurs de la justice;
- La révision de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation afin de lui donner un ancrage national;
- La refonte des institutions inféodées au quinquennat (Sécurité d'État, Cour Constitutionnelle, Commission Électorale Nationale Indépendante, Assemblée nationale...);
- Le déclenchement d'un dialogue substantiel avec les groupes radicaux violents;
- La redéfinition et la réadaptation des mandats des forces étrangères présentes sur le territoire qui ont mis le pays sur la touche dans leur agir;
- La déthnicisation des problèmes sociaux afin d'y apporter des réponses justes et adaptées aux souffrances des populations, notamment celles en proie à l'insécurité;
- La domestication du fait religieux, à travers l'institutionnalisation d'un islam malien inspiré du terroir et non celui importé de la péninsule ou de l'Afrique du Nord;
- La formalisation d'un récit national à travers le concours des historiens, sociologues, politologues, tiré des histoires du pays, faisant de l'État Une âme et un principe spirituel.

On ne peut pas évoquer le respect de la Constitution aujourd'hui, car elle n'a cessé d'être piétinée depuis 2012. Donc, il est de notre responsabilité, nous maliens de refonder le pays et de permettre aux jeunes générations d'espérer et d'oser avant que d'autres ne le fassent à notre place. Dr Aly TOUNKARA, Enseignant-Chercheur à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

Bina Sogoba



présentation ce jour 03/06/2020, à 11 heures 30mns devant le juge d'instruction 1er Cabinet du Tribunal de grande Instance de Kati des militaires et civiles arrêtés pour tentative de putsch.

Ils ont été placés sous mandat de dépôt ils agissent de : MAMADOU Y DIARRA /SECKOU KEITA /SECKOU SALLA MINTA/ DIAN BAGAYOGO/ SOUMAILA KOUYATE/ GARIBOU SAGARA /SEIBA DIARRA /Hamidou Teme / Amara sylla _/yaya Demebele /Zoumana DIARRA tous inculpés de tentative de coups d'état et complots contre le gouvernement et associations de malfaiteurs.

Ce n'est pas fini le travail continue.

Primature du Mali



COVID-19 | Un malien, un masque !

Dr Boubou Cissé procède à la distribution de masques aux usagers de la route

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé a présidé ce jeudi matin, la cérémonie de lancement de l'engagement des collectivités territoriales en soutien aux actions du Gouvernement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. C'était devant le siège du PMU Mali, près de la place de la Liberté au Centre Commercial de Bamako.

Dr Boubou Cissé a ainsi procédé au nom du Gouvernement, à la distribution de masques aux maires des six communes de la capitale malienne ainsi qu'aux usagers de la route (conducteurs de véhicules de transports et de motocycles, passagers de véhicules de transports).

En remettant ces dons, le Chef du Gouvernement qui était accompagné de plusieurs ministres dont celui de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et celui de la Santé et de l'Action sociale, a exhorté les bénéficiaires à respecter les mesures barrières, seules armes efficaces de lutte contre la pandémie du Covid-19. En plus des masques, il a également remis aux collectivités territoriales, un important lot de kits de lavage des mains.

Dans l'interview qu'il a accordée à la presse à la fin de la cérémonie, le Premier ministre a rappelé que le Gouvernement seul ne pouvait réussir à vaincre la maladie. C'est pour cela que l'implication des collectivités était primordiale. Trois objectifs leur sont désormais assignés:

- « Renforcer la prévention et le contrôle de l'infection à l'échelle des collectivités territoriales;

- mobiliser les acteurs au niveau des collectivités territoriales dans la des malades de Covid-19. »

Rappelons qu'à ce jour, 1386 cas se sont révélés positifs chez nous parmi lesquels on compte 788 guérisons. Malheureusement 79 décès et 2694 personnes-contact font l'objet de suivi.

CCRP - Primature



Forces Armees Maliennes



EMGA : Le Général de Division Abdoulaye Coulibaly reçoit les commandants de l'EUTM
 Le Chef d'état-major général des Armées (CEMGA), le Général de Division Abdoulaye Coulibaly a rencontré le commandant sortant de l'EUTM, le Général de Brigade portugais João Boga Ribeiro et le commandant entrant, le Général de Brigade Frantisek Ridzak de la République Tchèque. Cette rencontre a eu lieu à huis-clos, le jeudi 4 juin 2020 à l'Etat-major général des Armées. Le général Ribeiro était venu présenter son successeur au Chef d'état-major général des Armées.



Bennchico Savadogo



Partout au monde on manifeste contre le racisme suite à la mort de Georges Floyd, mais nous africains, je dirai aucun président ou la population n'a entamé des marches ou discutant allant dans ce sens, comment voulons nous que demain, on nous respecte. C'est écoeurant cette attitude africaine, ce silence sur le racisme quo nous concerne partout où nous allons. Le changement viendront de nous et par nous. Dieu veille

Ammy Baba Cisse



Cette organisation, HCIM du Mali et d'autres regroupements de la société civile restent convaincus que le respect de la constitution est un gage de stabilité.



Fahad Ag Almahmoud



La marche du 5 juin, après l'autorisation du Gouverneur de Bamako et quelques "vaccins" le Cherif de Niore ne soutient pas, Son Éminence Cheikh Mahmoud Dicko n'a jamais demandé la démission d'IBK. C'est quoi le BUT?

PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Axe Gao-Bamako : Calvaire des passagers

Pour certains passagers, cet axe est devenu « un vrai casse-tête ». En plus du mauvais état de la route, ils sont confrontés aux braquages, au vol et au paiement de rançon. A l'arrivée de Hombori, « ils utilisent d'autres moyens de transport pour arriver à Gao », témoignent certains. Et, ils ne sont pas remboursés par les compagnies de transport. Si les responsables de ces compagnies confirment ces informations, ils estiment en revanche que le remboursement n'est pas inclus dans le contrat entre les passagers et les compagnies.

« Cette route qui relie Gao à Bamako est un calvaire ». Ce cri de cœur vient d'un passager de l'axe Bamako-Hombori-Gao. Comme lui, ils sont nombreux ces voyageurs qui dénoncent cette situation. Selon eux, après des jours passés à Hombori, difficile de trouver à manger et à boire, s'indignent-ils. Ils se disent être « obligés » d'emprunter les véhicules 4x4 pour rallier Gao. Pour Moussa Abdoulaye, passager, de Bamako à Hombori, il a payé 20.000F comme frais de transport. Et de Hombori à Gao, il a encore déboursé 15.000F. « Tout un calvaire », soupire le passager désœuvré. « On ne sait plus que faire ni de la peur ni de la faim. Les batteries de nos téléphones se déchargent. A cela s'ajoute la peur du Coronavirus qui est partout au Mali », a-t-il ajouté. Ces propos sont corroborés par des chauffeurs des compagnies qui empruntent cette route. Badié est un chauffeur sur cet axe. Selon lui, en plus du manque d'escorte, ils sont aussi confrontés aux tracasseries dues aux nombreux check-points érigés par des groupes armés. Et pour ce conducteur de bus, « tous ces problèmes sont dus au mauvais état de la route ». Selon lui, ils sont dépouillés de tous leurs biens (téléphones, argent, etc.) Des responsables des compagnies de transport affirment qu'ils sont au courant de cette situation. Mais selon eux, c'est souvent le manque d'escorte qui explique cela. Toutefois, précisent-ils, le remboursement des frais pour les passagers n'est pas possible. « Souvent l'escorte prend du retard à Hombori, donc certains s'énervent, empruntent les 4x4 pour se rendre vite à Gao », explique M. Maïga, chargé de communication d'une compagnie de transport. Pour certains observateurs, « il faut multiplier les escortes militaires ». Car selon eux, cela permet de réduire les actes de banditisme sur le tronçon Hombori-Gao.



CPI : La liberté provisoire pour Al Hassan rejetée



La Cour Pénale Internationale (CPI) a annoncé, le vendredi dernier, avoir rejeté la demande de mise en liberté provisoire pour Al Hassan qui souhaitait pouvoir être auprès des siens au Mali, le temps de la crise du nouveau coronavirus. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud est accusé d'avoir participé en 2012 et 2013 à la démolition de mausolées dans la ville malienne de Tombouctou et d'être responsable de viols et d'esclavage sexuel commis dans le contexte de mariages forcés. Des accusations de torture pèsent également contre le djihadiste, remis en avril 2018 à la CPI par les autorités maliennes et transféré au centre pénitentiaire de la Cour, à La Haye. Le début de son procès est fixé au 14 juillet. "La chambre ordonne le maintien en détention de M. Al Hassan", déclare le juge-président Antoine Kesia-Mbe-Mindua, dans un document rendu public vendredi. Les avocats d'Al Hassan ont demandé en mars sa libération provisoire, le temps que durerait l'épidémie, au motif que celle-ci avait un impact sur ses conditions de détention. Il demandait à être libéré "sur la base de circonstances humanitaires impérieuses, à savoir lui permettre d'être avec sa famille et soutenir les siens pendant une période de crise mondiale", est-il écrit dans le document de la CPI.

Or, "la poursuite de la détention de M. Al Hassan est nécessaire" pour "assurer sa comparution devant la Cour et l'empêcher de poursuivre la commission de crimes", estime le juge. "Une libération au Mali n'atténue pas adéquatement ces risques", ajoute-t-il. En outre, le magistrat ne considère pas que la santé d'Al Hassan, la durée de sa détention ou toute situation humanitaire exceptionnelle justifie cette prise de risque. Al Hassan est suspecté d'avoir été un membre du groupe jihadiste Ansar Eddine et commissaire de la police islamique à Tombouctou. Ansar Eddine faisait partie des groupes armés qui ont pris le contrôle de cette région reculée du Nord du Mali en 2012. Il est le deuxième Malien à être jugé par la CPI qui a condamné en 2016, Ahmad Al Faqi Al Mahdi, à neuf ans de prison pour avoir également pris part en 2012 à la démolition des mausolées protégés à Tombouctou, un site inscrit par l'Unesco sur sa liste du Patrimoine mondial.

Crise post-electorale : La Cour Constitutionnelle en pompier pyromane !



La transcription du dernier prêche du chérif de Nioro marque une vraie rupture dans sa relation avec IBK. Comme dans toute séparation, Bouyé visse le bonnet de l'ingrat sur le crâne de « Boua » qui n'a eu ni la reconnaissance du ventre pour les nombreuses libéralités que le marabout lui a faites en temps de crise financière, ni la gratitude envers celui qui l'a sorti de mauvaise passe à chaque fois que la trappe de ses adversaires a failli se refermer sur lui. On connaît un rayon du ressentiment et de la colère du chérif contre "Ibrahim" et sa famille. Mais ce que l'on découvre de surprenant et même de stupéfiant, c'est l'activisme débridé de Manassa Danioko pour accéder à la présidence de la Cour Constitutionnelle, en allant faire des genuflexions à Nioro avant d'y retourner après avoir eu gain de cause, selon les mots prêtés au Chérif, avec une enveloppe (financière) pour dire merci. Geste que Bouyé accueillit avec magnanimité en le versant sur le compte du "hadya", l'obole du fidèle comblé ou en quête de faveurs. On ne résiste pas à l'envie de s'interroger sur ce qui faisait courir Manassa derrière les strapontins de la République à près de 70 bornes et une longue carrière judiciaire couronnée par une retraite dans la diplomatie. Pour une commodité dans l'analyse, excluons à priori (nous disons bien à priori) l'appât du gain, quand on sait qu'un juge constitutionnel est convenablement payé, mais l'institution n'a ni budget ni caisse noire qui ferait fantasmer un chercheur d'or. Volonté de puissance ? Pour une magistrate humiliée par le président Moussa Traoré qui vint supplier à genoux ATT pour rétablir son honneur après le 26 Mars 1991, il devrait persister un sentiment de revanche sur l'histoire. Et Manassa ne le sait que trop : celui qui a trop de pouvoir à tendance à en abuser. Et le drame de l'institution depuis 2013, c'est de délibérer jusque sur les questions subalternes. Les collègues précédents ont pu prendre des décisions contestables sur une élection présidentielle, mais ne s'abaissaient pas à fausser des résultats des élections législatives ou municipales. La Cour constitutionnelle sous Manassa est entrée dans du commerce électoral de détail, un appel d'air à toutes les saisines contentieuses fantaisistes dont certaines à la surprise générale trouvèrent une oreille attentive chez les juges. Le vote au Mali est devenu dès lors un exercice aléatoire. Des partenaires de premier plan de notre pays comme l'union européenne l'ont dénoncé sur tous les tons, estimant que la Cour pèse plus que de raison sur les résultats des élections au Mali. Les observateurs l'ont claironné en 2013 et 2018. Ils doivent être tombés

Borko et Konna : Des groupes terroristes investissent la commune

Des regroupements de groupes terroristes ont été signalés, le lundi 1 juin dernier, à proximité du chef-lieu de la commune de Borko, dans le cercle de Bandiagara. Compte tenu des estimations rapportées par de nombreux témoins et informateurs vigilants, le nombre serait beaucoup plus considérable cette fois-ci. Selon des sources locales, des attaques coordonnées seraient en cours de préparation par des groupes terroristes. Un autre rassemblement analogue est signalé au même moment vers Bima, entre Konna et les abords du grand Plateau dans la région de Mopti.



Ansongo : Attaque contre un campement

Des hommes armés non identifiés à motos ont attaqué un campement à Timkony, village situé à 50 km d'Ansongo (région de Gao). L'attaque s'est déroulée vers 21h, dans la nuit du lundi à mardi. Les assaillants sont repartis avec un troupeau de moutons et une jeune fille de 17 ans. Selon des sources locales, les autorités ont été informées, mais aucune poursuite n'est engagée.

de leur chaise à la lecture de l'arrêt de la Cour sur les résultats du second tour des élections législatives du 19 avril 2020. Et comme ces arbitrages ne se font jamais au détriment du pouvoir, la volonté de puissance peut très vite rencontrer la puissance des moyens d'ordre honorifique ou clinquant. Conséquence: personne n'a jamais vu personne de la Cour prise la main dans le sac ou le sac dans la main, et pourtant l'institution n'inspire aucun sentiment de probité à quiconque. Mais ce qui n'est un doute pour personne, c'est l'extraordinaire discrédit que la Cour jette sur la démocratie malienne. Ses admonestations ajoutent au ridicule de la situation. La crise, qui s'amplifie, depuis le scandaleux arrêt du second tour des législatives portes la marque de la Cour et du déni de droit. Le tout n'est pas d'annoncer des articles de la loi constitutionnelle sur un ton menaçant, l'important c'est d'avoir le souci de la République et de la Démocratie. La singularité malienne, qui est en même temps une catastrophe, c'est d'avoir une Cour pyromane qui, en jouant les pompiers, fait plus fort dans le ton répressif qu'un ministère de la Sécurité, oubliant que sa respectabilité n'est pas dans la peur qu'elle inspire, mais dans la reconnaissance de l'équité et de l'équilibre de ses jugements.

05 Juin : Du départ du Président à celui du PM ? Une fausse solution pour sauver la face des uns et d'autres!



Marcher pour « demander le départ du Président de la République », l'objectif est très ambitieux ! Si la marche a lieu, rien ne garantissant que le Président IBK va facilement lâcher du lest.

Face à l'impasse qui se profile à l'horizon, s'étant rendu compte de beaucoup de risques, le Camp de Dicko a opéré un changement de stratégie : les objectifs ont été revus à la baisse. Dans une sortie télévisée, l'Imam Dicko, contre toute attente, a clairement affirmé que le départ du Président n'a jamais été le but de « sa manifestation », prévue ce vendredi 05 juin. Est-ce un énième stratagème du Cheikh ?

Ce coup de tonnerre a dévoilé en plein jour des divergences qui existent dans le « Camp Dicko » qui n'est pas aussi homogène qu'il paraissait jusque-là ! En effet, ce camp, composé de partis politiques et d'autres mouvements, comporte également des ambitions individuelles. Ce sont les politiques et l'aile radicale de la CMAS, sous la houlette de l'électrique Kaou Djim, qui distillaient jusque là le départ du président comme principale revendication.

Dans une rencontre tenue entre la CMAS et l'Assemblée Nationale, il ressort quelques points envisagés pour contenter tout le monde, à défaut d'avoir la tête du Président. Il s'agit notamment de la tête du Premier ministre.

Si cela se concluait, il est évident que ce serait une solution pour sauver la face des uns et des autres. Changer une fois de plus de Premier ministre serait-ce une solution pragmatique, tout en sachant que le prédécesseur est parti dans les mêmes conditions, sans que cela ait apporté un changement ?

Je crois que c'est juste une façon de se dire qu'on n'a pas manifesté pour rien. Surtout que le PM serait un proche membre de la famille de l'Imam. Un départ de Boubou n'aurait ni la bénédiction du Cheikh, ni l'onction du Président de la République : l'impasse continue en attendant d'autres rebondissements ! La solution est encore ailleurs...

Dans l'hypothèse où les choses en restent là, on peut dire que régime a enfin repris de belle la course. Les différentes médiations entreprises ont portés fruit ! IBK aura échappé une fois de plus au sort de la rue.

Mohamed Ag ASSORY

Arcane politique : Dr Bocary Tréta démissionnaire du parti RPM



Ca ne va pas au sein du parti au pouvoir, le Rassemblement Pour le Mali (RPM). Des frustrations nées du choix des candidats pour le perchoir de l'Assemblée nationale du parti pour les législatives ont fini par éclater au grand jour. Pour preuve, l'un des pères fondateurs du parti, Dr Bocary Tréta claquerait la porte du parti pour des raisons personnelles. Selon nos informations, sa décision de quitter le RPM est irréversible et il ne reviendrait pour rien au monde au RPM.

Plusieurs membres sur la ligne de départ du parti

Le Rassemblement pour le Mali, RPM, vient selon toutes vraisemblances d'essuyer une lourde défaite dans la capitale, à l'issue du second tour des législatives. Rappelons que le parti au pouvoir, qui disposait de neuf députés sur les quatorze de Bamako à l'Assemblée nationale, devrait se contenter d'un seul élu en la personne de Karim Keita, fils du président de la République, qui remporterait la commune II du district en alliance avec le MPM, le Mouvement pour le Mali et l'ADEMA-PASJ.

Le fait de n'avoir qu'un seul député à Bamako a fragilisé le RPM. C'est inacceptable et inadmissible en réalité. Quand on est la première force politique du pays, il faudrait qu'on puisse être mieux vu dans le district, dans la capitale. C'est un signal fort, mais aussi un signal de détresse. Il va vraiment de soi que le RPM doit être mieux structuré, mieux organisé et qu'on met fin à certaines pratiques pour revenir à leur position initiale. Selon nos enquêtes, le départ Tréta est lié au mauvais résultat lors de l'élection législative récente et entre autres.

À suivre !

Gaoussou Kanté.

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL 

==000==

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

==000==

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

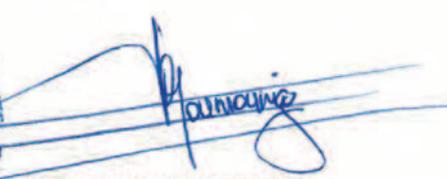
Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 23 avril 2020




Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml

Lutte contre la Covid-19 : La nécessaire implication des organisations féminines

En tant que gestionnaire d'un ministère dédié aux couches les plus vulnérables de notre société, à savoir celui de la Femme et de l'Enfants, Dr Diakité Aïssata Kassa Traoré ne pouvait pas rester indifférente dans cette lutte engagée contre la pandémie du coronavirus.

Ainsi, sous son leadership, le département a initié une campagne de sensibilisation et d'information, à travers laquelle il procède à des distributions des masques à nez. Cette campagne concerne les leaders communautaires de tous bords. La distribution gratuite de ces masques lavables s'inscrit dans le cadre du projet présidentiel : « Un malien, un masque ».

Après, les élus locaux des 6 communes du District de Bamako et les maîtres des écoles coraniques, c'était le tour des associations et organisations féminines de recevoir, le lundi

dernier, les masques des mains du ministre Aïssata Kassa Traoré. La réception des dons s'est déroulée dans la salle de réunion dudit département, en présence des représentants de 37 structures féminines. Chacune d'elles a reçu 200 masques à nez lavables.

Pour la patronne du Ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, cette donation vise à impliquer les femmes leaders, les organisations et associations féminines dans la sensibilisation sur le port du masque et l'octroi de masques à leurs membres.

Tout en plaidant pour une implication totale de ses sœurs, Aïssata Kassa Traoré dira : « s'approprier du port du masque comme barrière de prévention du COVID19, c'est à mon sens la meilleure contribution que nous pourrions faire pour l'atteinte des objectifs assignés au programme présidentiel « un Malien, un

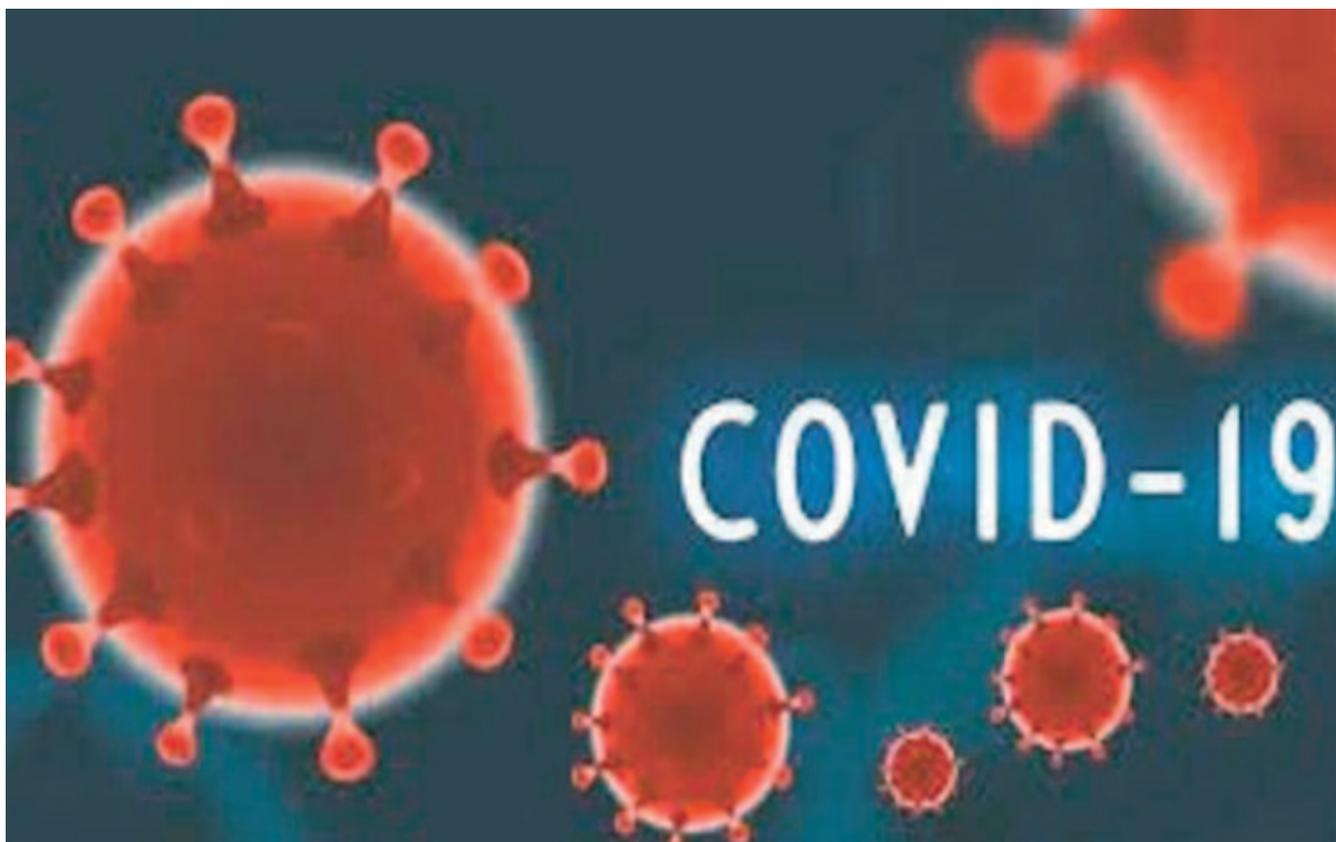
masque ». Avant d'illustrer ses propos par l'adage qui dit : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Mme le ministre a procédé à la remise officielle des masques à nez à une bénéficiaire, avant de prendre congé de ses invités. Puisque, conformément à son agenda du jour, elle devait aller répondre à d'autres sollicitations de la nation.

Auparavant, les porte-paroles des bénéficiaires, Mme Soukeyna Diop et Mme Hadeye Maïga dite Banka ont tour à tour remercié le président de la République et son gouvernement, à travers Mme le ministre, pour avoir été implicitement associées aux actions de riposte contre la COVID-19. Elles ont également pris l'engagement d'accompagner le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dans cette mission républicaine, qu'est la lutte contre la COVID-19 à travers une grande sensibilisation pour un changement de comportement.

Chose qui demande d'avoir un comportement responsable par le strict respect des mesures barrières, notamment le port du masque.

■ **Diakalia M. Dembé**



Situation de la communauté peule au Centre du pays : **Tabital Pulaaku demande au Gouvernement de mettre fin aux activités de la milice Dana-Amassagou**

Le président du bureau national de l'Association culturelle, Tabital Pulaaku Mali, Abou Sow, entouré de plusieurs membres de son bureau, a animé le mardi dernier au siège de l'association, un point de presse. Objectif : informer l'opinion publique nationale et internationale de la situation particulièrement tragique que vivent les populations civiles peules du Centre du Mali.

Dans sa déclaration, le président Abou Sow a faire savoir que son association estime qu'il est de son devoir, aujourd'hui, à travers ce point de presse d'attirer l'attention de tous, populations, autorités, partenaires, sur les graves violations des droits humains dont, sont constamment victimes les populations peules du centre, du fait de certains éléments des FAMa et de la milice illégale, terroriste et génocidaire Dana-Amassagou.

Selon Abou Sow, sous le couvert d'une guerre contre le djihadisme, tout peul dans le Centre, rencontré derrière son troupeau, sur un chemin vicinal, sur un marché ou dans une foire est une cible propre à abattre. La simple apparence physique vaut culpabilisation et, bientôt, condamnation à mort, a-t-il précisé.

Selon le président de Tabital Pulaaku, cette situation déplorable s'est exacerbée à partir de 2018 et a pris des tournures dramatiques et inquiétantes après l'attaque de Sokolo et le lancement de l'opération « Maliko » en février 2020. Selon le conférencier, Tabital Pulaaku pénétrée du sens de la patrie et de celui de l'Etat, avait opté pour une attitude de circonspection par souci de ne point jeter de l'opprobre sur nos FAMa dont nous savons, la mission importante et surtout, délicate et périlleuse dans le contexte actuel de notre pays.

Mais, Tabital Pulaaku ne saurait longtemps garder le silence devant des cas nombreux et criards de délits de faciès, de stigmatisation et d'amalgame et dont seuls, les membres de la communauté peule du centre, sont victimes,



a estimé Abou Sow. Avant de reconnaître que quelques membres de la communauté peule, non contrôlés se sont retrouvés dans le djihadisme et sèment la terreur au sein de leur propre communauté. Mais, ils sont bien loin d'être les seuls djihadistes au Mali, a-t-il estimé. Selon Abou Sow, les djihadistes recrutent dans tous les rangs et chez tous les groupes ethniques.

A cet effet, Tabital Pubital Pulaaku, par la voix de son président, lance aux plus hautes autorités, pour que cessent au plus vite ces situations d'injustice que vivent les populations peules.

Par ailleurs, Tabital Pulaaku fait siennes les valeurs de la République et est disposée à contribuer à tout instant et en tout lieu, à la recherche de la paix et de la concorde en vue de renforcer l'unité nationale.

Par la même occasion, Tabital Pulaaku demande au gouvernement de mettre fin aux activités de la milice Dana-Amassagou et d'interpeller le commandant Ayouba Guindo, commandant de la base militaire de Douentza, responsable de plusieurs enlèvements de personnes dont certains, ne sont pas encore retrouvés.

■ A. M. Touré



Distribution des masques en commune III : Le CRJ à l'avant-poste de la lutte contre la COVID-19

C'est à la faveur d'une cérémonie, respectueuse des mesures barrières contre le Covid-19, tenue, le mercredi 3 mai dernier, sur l'Espace vert du quartier populaire de Oulofobougou-Bolibana que les membres du Cercle de Réflexion pour Jeunes (CRJ), section Commune III du District de Bamako, ont procédé au lancement de la distribution des masques aux artisans soudeurs, talibés et aux élèves des écoles secondaires. Cette opération a été rendue possible grâce à l'appui du programme présidentiel « Un Malien, un masque », lancé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo Touré, pour la couche jeunesse.

Placée sous la houlette du président national du Cercle de Réflexion pour Jeunes, Hamma CISSÉ et son secrétaire général Yaya Konaté, la Coordination de la Commune III, dirigée par l'infatigable Abdoulaye Togo, est aujourd'hui à pied d'œuvre pour la lutte contre la pandémie du coronavirus COVID-19. Le CRJ a décidé d'apporter sa contribution pour la lutte contre cette pandémie qui a bouleversé le monde entier par la

sensibilisation et la distribution de masques dans le cadre du programme présidentiel « Un Malien, un masque ». Ainsi, le Coordinateur du CRJ, Abdoulaye Togo, en s'adressant aux représentants des 23 quartiers de la Commune III, a indiqué que le CRJ a ciblé les artisans soudeurs, les enfants talibés et les écoles secondaires pour la contribution de masques. Il a soutenu que ce sont des mesures très efficaces pour stopper l'avancée du fléau qui est

une réalité dans notre pays. Abdoulaye Togo a précisé qu'après ce lancement officiel de sa coordination, les représentants des comités CRJ des 23 quartiers de la Commune III seront les relais pour la distribution à la faveur des couches visées par cette opération. Et par la même occasion, les relais prendront le flambeau de la sensibilisation et de la distribution des masques pour stopper le COVID-19. Le président national du CRJ, Hamma Cissé, dans son intervention, a prodigué des conseils utiles aux jeunes qui seront sur le terrain à travers toute la Commune III pour la distribution de masques et la sensibilisation. Les propos du président ont porté sur quelques points essentiels qui sont, entre autres : l'utilisation efficace des ressources, le courage d'affronter les difficultés sur le terrain et la portée du message à diffuser auprès des populations sur la dangerosité de cette pandémie du coronavirus.

La remise symbolique effectuée par le président Hamma Cissé dans quelques ateliers et à d'autres couches ciblées a mis fin à cette cérémonie de lancement en Commune III du District de Bamako.

■ Ibrahim Sanogo

Crise scolaire : La révolte des enseignants !

Sur instruction des leaders syndicaux de l'éducation, les enseignants ont tenu une assemblée générale dans toutes les écoles. Il s'agissait, pour eux, de dénoncer la mauvaise foi du gouvernement pour l'application de l'article 39 de leur statut.

Très déterminés à aller jusqu'au bout de leur lutte, des centaines d'enseignants ont convergé sur les lieux de rassemblement indiqués à cet effet. Toutes les écoles étaient prises d'assaut, perturbant ainsi les cours dans les établissements publics. Dans une déclaration commune, les secrétaires généraux des divisions ont fait le compte rendu des différentes conciliations entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants. La reprise des négociations fait suite au déblocage des salaires des enseignants grévistes. Le terrain étant balisé, les négociations ont repris le 21 mai 2020 et se sont poursuivies jusqu'au 28 mai 2020. Mais malheureusement, les parties n'ont pas soufflé dans la même trompette. Le gouvernement s'est dit prêt à appliquer la loi de la République, notamment l'article 39, et au cours des négociations, il a proposé les indices suivants : 1150 en 2020 et 1200 en 2021. Ces propositions ont été rejetées en bloc par la partie syndicale. Ceux-ci estiment que ces propositions du gouvernement heurtent l'esprit de la loi. Les syndicats de l'éducation ont proposé : d'abord, les indices plafonds 1272 en 2019 et 1387 en 2021 avec la possi-

bilité d'envisager son application par échéances. Ensuite, ils ont proposé d'échelonner les indices comme suit : 1219 applicable à partir de juin 2020 avec comme date de prise d'effet, janvier 2019 ; 1272 applicable à partir de janvier 2021 avec, comme date de prise d'effet, janvier 2019 ; 1387 applicable à partir de décembre 2021 avec, comme date de prise d'effet, janvier 2021.

Nouvellement élu au perchoir, l'honorable Moussa Timbiné a pris langue avec les enseignants dissidents, le vendredi 29 mai 2020. Bien vrai qu'il ne soit pas membre de la commission de conciliation, il a prouvé sa bonne foi à mettre un terme aux débrayages des enseignants. Dans sa volonté de résoudre cette crise scolaire qui a causé beaucoup de tort à notre système éducatif, il a fait des propositions plus conséquentes que les membres de la commission de conciliation. Pour trouver une solution définitive à cette énième crise scolaire, il a proposé 1200 à compter de janvier 2020 ; 1272 à compter de janvier 2022 ; 1387 à compter de juillet 2022. Cette proposition a été rejetée par les syndicats à l'issue de leur réunion élargie du 02 juin 2020. Avec cette

main tendue du Président de l'Assemblée, les syndicats ont demandé plutôt une majoration sur les 1200 que celui-ci propose. Ainsi, ils ont exigé 1240 en 2020.

Toujours dans la même dynamique, les représentants des confessions religieuses n'ont pas voulu s'asseoir et regarder cette situation s'enliser davantage. C'est pourquoi ils ont rencontré les syndicats de l'éducation. Les échanges ont porté naturellement sur l'application de l'article 39.

Selon le vice-président du HCIM, à la suite de leur dernière rencontre, ils ont échangé avec le Premier ministre qui les a rassurés de sa volonté d'appliquer l'article 39 et de sa disponibilité à rencontrer les syndicats.

Pour eux, il serait mieux d'organiser une rencontre entre les syndicats et le Premier ministre en leur présence. Cela permettra à chaque partie de dire sa part de vérité afin d'aller à une conclusion dans la mesure où le Premier ministre se dit disposé à appliquer la loi. Comme il fallait s'y attendre, les enseignants ont boycotté la reprise des cours dans les classes d'examen, le mardi dernier. Ils ont justifié cette attitude par le fait que le gouvernement refuse d'appliquer l'article 39 de la Loi N°2018-007, le caractère discriminatoire de cette reprise des cours, en plus de l'extension de la propagation exponentielle du Covid 19. En tout état de cause, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, la reprise des négociations doit être une priorité pour le gouvernement. Aucun sacrifice n'est de trop pour l'éducation des enfants.

■ Ibrahim Sanogo



Conseil de défense sur la Covid à Koulouba : IBK tient à la mise en œuvre rapide des mesures sociales



Un conseil extraordinaire de la défense a réuni cet après midi autour du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement: Ibrahima Dahirou Dembélé (Défense), Salif Traoré (Sécurité), Tiebilé Dramé (Affaires étrangères), Michel Hamala Sidibé (santé). Il y avait également le chef d'état major général des Armées. Le Conseil a fait le point de l'évolution de la

Covid-19 dans notre pays, où le nombre de contaminés ne cesse d'augmenter. Les statistiques de ces dernières semaines témoignent de l'ampleur prise par la maladie. Selon une source, le président de la République s'est montré «très préoccupé par la hausse du taux d'infection».

Aussi, les membres du conseil ont-ils fait le point de la situation de l'exécution des mesures sociales annoncées par le chef de l'Etat

dans son message à la Nation du 10 avril dernier. Ibrahim Boubacar Keïta n'a pas manqué d'exhorter le gouvernement à accélérer l'application des dites mesures sociales.

Cette rencontre intervient à la veille d'une marche annoncée pour demain vendredi. Mais, d'après la présidence, cette manifestation ne figure pas dans l'ordre du jour de ce Conseil.

■ I. DEMBÉLÉ



La marche du 5 juin 2020 : Plus de 40 Partis politiques et Associations sont partants

Plus d'une quarantaine d'associations, groupements et partis politiques ont procédé à la signature d'adhésion à la plateforme EKM-CMAS-FSD sur le rassemblement des forces vives afin de créer une union sacrée autour d'un Mali prospère et respecté, après la démission du Président Ibrahim Boubacar Keita et son régime.

En effet, il s'agit de quatre (4) partis politiques et quarante (40) associations et groupement sociaux qui se sont donnés la main pour soutenir le trio EKM-CMAS-FSD contre la mauvaise gouvernance du régime actuel.

« Nous avons opté pour la rupture avec toutes ces dérives qui entourent l'Etat, notamment le problème de l'éducation, de la santé et de la sécurité. Donc, le peuple malien veut s'exprimer d'un seul mot. C'est la démission du Président de la République. J'en appelle à tous les militants de FAC de sortir massivement le 5 juin prochain à midi pour que IBK rende sa démission de manière pacifique », a indiqué le Président de la Force Alternative pour le Changement (FAC), Seydou Amadou Touré, le mercredi 3 juin, en présence des représentants de l'EKM-CMAS-FSD.

Pour sa part, le président de l'Association Mali-Débout, Aboubacar Soumaré, a affirmé que cela fait 28 ans que l'Etat fait semblant

d'organiser des élections transparentes et crédibles, avant de déclarer qu'ils ont choisi d'adhérer à ce mouvement pour dire non au mensonge. « L'heure est venue de dire aussi non à la corruption. A cet effet, nous sommes venus nous joindre aux Mouvements sociaux du trio infernal pour vraiment demander la démission du Président de la République IBK et son régime », a-t-il révélé.

Quant au Président du Collectif des Ressortissants de la Région de Sikasso, honorable Nagouma Sanogo, il a exhorté tous les sikassoïses qui se trouvent à Bamako à sortir, ce vendredi 5 juin, pour participer à cette marche symbolique. A cet égard, l'honorable Sanogo a rappelé que la ville de Sikasso a été martyrisée lors des élections législatives 2020 parce que les Forces de l'ordre ont tiré à balle réelle sur des manifestants aux mains nues et ont causé la mort du jeune Abdoulaye Coulibaly dit Tata. « Nous pensons qu'il y a rupture entre Sikasso et le régime d'IBK. Et pourtant, nous

avons toujours voté pour IBK. Aujourd'hui, on a constaté que le système actuel a déçu le peuple malien », a-t-il précisé avant de lancer un appel afin que les objectifs assignés soient atteints.

Par la même occasion, la présidente de l'Association des Fournisseurs et Opérateurs économiques, Oumou N'Diaye, a dit ceci : « Nous sommes venus nous rallier au Mouvement du FSD-CMAS-EKM concernant à l'incapacité du Gouvernement à payer nos dettes. A cette occasion, nous avons décidé de marcher avec ce Mouvement pour que IBK et son régime laissent le pouvoir ».

Par ailleurs, le Coordinateur des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko, Issa Kaou N'Djim, est convaincu de l'engouement des maliens, de l'intérieur comme de l'extérieur, par rapport au rassemblement des forces vives de la nation. « Aujourd'hui, le peuple est unanime que le Président IBK et son régime doivent plier bagage. Si ce peuple sort par millions, cela veut dire que la cause est entendue. Nous voudrions, démocratiquement et pacifiquement, que les maliens sortent pour sauver la nation et non un homme et son régime. Il a échoué sur toute la ligne, mais nous pensons aujourd'hui que nous devons changer tout simplement de gouvernail pour aller sur de nouvelles bases afin de retrouver la paix. Le peuple ne peut pas se réconcilier avec cet Etat corrompu du Président IBK. Donc nous avons exigé le départ du Président IBK afin de finir avec ce système », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



Dr Aly Tounkara sur la marche du 5 juin : “Refonder la gouvernance étatique ou périr”

La marche d'aujourd'hui 05 juin 2020 fait couler beaucoup d'encre quant à son déroulement et ses finalités recherchées. Les maliens sont divisés entre les grilles de lecture pour certains et la préservation des intérêts sordides pour d'autres.

Le Mali est traversé par des chaos depuis 2012 : Le retour préparé et provoqué au Mali d'un millier de militaires Touaregs non désarmés, acculturés par la Lybie et devenus parfois arabophones et anglophones et accueillis par un pouvoir d'alors laxiste et corrompu. Ces militaires retournés vont s'accaparer du commandement militaire de la rébellion d'une ultra minorité de Touaregs qui va imposer son diktat et ses mensonges à une écrasante majorité de populations du Nord à cause de l'insouciance et de l'incompétence de l'élite politique. Il convient de rappeler que la question de la rébellion relève de prime abord d'une confusion voulue et entretenue par certains acteurs internes aussi bien qu'externes, avançant l'hypothèse d'une minorité écartée de la gouvernance et lynchée par le pouvoir central de Bamako. Or à l'analyse, on s'aperçoit que cette minorité imaginaire fait l'objet d'une surreprésentation politique, au plan local, régional et national.

Les échéances électorales sous le Président Ibrahim Boubacar Keita ont toujours été caractérisées par des pratiques corruptives et des tricheries d'un autre siècle. Non seulement les élections (présidentielle, municipales et législatives) ne se tiennent pas sur toute l'étendue du territoire, mais elles sont également conduites par des acteurs inféodés au quinquennat et aux groupes armés non conventionnels.

Les politiques maliens, notamment ceux des premières heures de la démocratisation des institutions restent les plus corrompus et les plus insoucians des intérêts de la collectivité. Leurs moyens de locomotion, d'habitation et les établissements scolaires et universitaires fréquentés par leurs enfants constituent un

témoignage éloquent à cet effet.

Les Services régaliens (sécurité et défense) confondent la personne du Président de la République à l'État nation. Par exemple, les services de renseignement ne sont pas informés lorsque des camps militaires sont attaqués par des groupes radicaux violents avec le référentiel musulman, mais bien engagés, lorsque la mal gouvernance du quinquennat est dénoncée et décriée parfois aussi par des activistes qui, eux-mêmes sont loin d'être orthodoxes et exemplaires.

La frasque du Directeur de la Sécurité d'État et d'autres ténors du pouvoir fait la honte de la République.

Dans l'hypothèse très peu plausible d'un départ prématuré et musclé du Président de la République, la transition risque d'être compliquée que ne l'est la situation actuelle. Un scénario me paraît gagnant pour le Mali parmi tous les scénarii imaginables. Il s'agit de s'acheminer vers un gouvernement de consensus qui sera composé par des femmes et des hommes qui ont fait jusqu'ici leurs preuves de probité et de moralité dans la gestion des affaires publiques. Les ténors de ce gouvernement doivent être proposés par la partie de la société civile apolitique en concert avec le quinquennat du Président Keita et les responsables de la grogne sociale. Ce gouvernement du consensus du plein pouvoir doit s'attaquer aux priorités suivantes : La réforme de l'appareil judiciaire qui rend la justice à géométrie variable. Cette réforme passe irrévocablement par l'imposition de l'éthique et de la morale chez un nombre important des acteurs de la justice ; la révision de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation afin de lui donner un ancrage national ; la refonte des institutions inféodées



au quinquennat (Sécurité d'État, Cour Constitutionnelle, Commission Électorale Nationale Indépendante, Assemblée nationale...) ; le déclenchement d'un dialogue substantiel avec les groupes radicaux violents.

La redéfinition et la réadaptation des mandats des forces étrangères présentes sur le territoire qui ont mis le pays sur la touche dans leur agir ; la déthnicisation des problèmes sociaux afin d'y apporter des réponses justes et adaptées aux souffrances des populations, notamment celles en proie à l'insécurité ; la domestication du fait religieux, à travers l'institutionnalisation d'un islam malien inspiré du terroir et non celui importé de la péninsule ou de l'Afrique du Nord ; la formalisation d'un récit national à travers le concours des historiens, sociologues, politologues, tiré des histoires du pays, faisant de l'État Une âme et un principe spirituel.

On ne peut pas évoquer le respect de la Constitution aujourd'hui, car elle n'a cessé d'être piétinée depuis 2012. Donc, il est de notre responsabilité, nous maliens de refonder le pays et de permettre aux jeunes générations d'espérer et d'oser avant que d'autres ne le fassent à notre place.

Dr Aly TOUNKARA, Enseignant-Chercheur à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

Marche FSD-CMAS-EMK : Quand le Gouverneur du District tacle Manassa Danioko



Dans une sortie des plus gauches, la Cour constitutionnelle du Mali, sous la plume de sa très controversée présidente, Manassa Danioko, a cru bon de produire un communiqué portant sur la grande marche républicaine de ce vendredi 5 juin 2020 organisée par des forces vives de la nation regroupées autour du Front pour la Sauvegarde de Démocratie (FSD), du mouvement Espoir Mali Kura (EMK), de la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de m'Imam Mahmoud Dicko (CMAS). Un communiqué qui a choqué beaucoup de nos compatriotes, et dont certains juristes comme Me Mountaga Tall, n'ont pas manqué de commenter !

En des termes clairs et précis, l'Avocat sur son compte Facebook (@tallmountaga) a publié un texte au titre évocateur « Arrêtez d'humilier le Mali !

Le communiqué comminatoire de la Cour

Constitutionnelle sur le rassemblement du 05 juin prouve deux choses : la Cour ignore ses missions et ne maîtrise pas la Constitution du Mali. En effet :

1- La Cour n'est pas la gardienne de la Constitution. Cette mission est dévolue au Président de la République par l'article 29 de notre Loi Fondamentale. Elle doit juste donner des Avis sur demande des autorités et rendre des décisions. Le reste n'est pas de sa compétence ;

2- La même Constitution en son article 5 « reconnaît et garantit la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. ». Le rassemblement du 05 juin est donc l'exercice d'un droit constitutionnel.

3- Enfin depuis quand un organe juridictionnel intervient avant la commission des faits qui relèveraient de sa compétence ?

Trop c'est trop. Arrêtez d'humilier le Mali ! Et de vous humilier comme ce fut le cas avec

le camouflet qui vous a été infligé aujourd'hui par le Gouvernorat du District qui s'est montré plus respectueux des droits des citoyens. »

Mais le plus grand désaveu pour Manassa est venu du côté du Gouverneur du District de Bamako qui, ayant fait fi des « sottises » de la présidente de la Cour Constitutionnelle, a donné son autorisation pour la tenue de ladite marche. Le Gouverneur a cependant émis le souhait de voir le rassemblement se tenir de façon pacifique. Aussi a-t-il demandé aux organisateurs de la manifestation de prendre contact avec la Police nationale pour une bonne coordination de la marche. Une précaution, dit-on, pour que les forces de l'ordre ne fassent autre chose que leur mission de protection des citoyens. Une décision très sage du Gouverneur que nos compatriotes n'ont pas manqué de saluer !

Tout le contraire pour Manassa qui, dans son communiqué écrivait : « La Cour Constitution-

nelle du Mali porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, que dans sa mission de veille et de garantie juridictionnelle de la Constitution et du fonctionnement régulier des Institutions de la république, elle constate avec regret que des partis politiques et Mouvements, au mépris des dispositions Constitutionnelles, légales et de l'orthodoxie républicaine diffusent sur les réseaux sociaux et les médias : des propos insurrectionnels, subversifs, séditionnels appelant à la démission, la première Institution, qu'est le président de la République.

La Cour constitutionnelle rappelle opportunément les dispositions constitutionnelles ci-après : Article 24 : Tout citoyen, toute personne habitant le territoire malien a le devoir de respecter en toute circonstance la Constitution. Article 25: Le Mali est une République indépendante, souveraine, indivisible, démocratique, laïque et sociale... Article 28 : Les partis concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégrité du territoire, de l'unité nationale et la laïcité de l'Etat. Article 121: Le fondement de tout pouvoir en République du Mali réside dans la Constitution...

La Cour, tout en condamnant ces agissements attentatoires à la cohésion sociale, s'insurge contre toutes velléités de remise en cause de la forme républicaine et la laïcité de l'Etat. La Cour constitutionnelle engage le Gouvernement à faire respecter scrupuleusement, sans préjudice des dispositions pénales, les articles de la Constitution sus rappelés et la charte des partis politiques, en ses articles 45 et 46 et l'article 4 de la loi sur les associations libellées comme suit : Article 45 : Les partis politiques ne doivent pas porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public, ainsi qu'aux droits et libertés individuels et collectifs, etc.

Aucun parti ne peut se constituer et s'organiser sur une base ethnique, religieuse, linguistique, régionaliste, sexiste ou professionnelle. Tout parti fondé sur une cause ou en vue d'un objet illicite contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui a pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine de l'Etat est nul et de nul effet.

Article 46 : Les partis politiques reconnus coupables d'infractions peuvent encourir les sanctions suivantes : l'avertissement ; la suspension ; la dissolution. L'article 4 de la Loi n°04-038/ du 05 août 2004 relative aux associations : Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour

but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine de l'Etat, est nulle et de nul effet. La Cour constitutionnelle réaffirme sa détermination à poursuivre sereinement sa mission constitutionnelle dans le seul intérêt du peuple malien ».

Rien qu'un assemblage de baratins que des patriciens du droit ont battu en brèche avec des arguments de droit. « Arrêtez d'humilier le Mali ! », s'est ainsi indigné Me Mountaga Tall, qui trouve tout simplement « la Cour ignore ses missions et ne maîtrise pas la Constitution du Mali ». Pour sa part, Dr Brahim Fomba, Constitutionnaliste, le Communiqué ne mérite même pas qu'on s'y attarde, « étant donné les vrais défis de l'heure, beaucoup sérieux que ces agitations stériles ».

Et de trancher net : « Prenons-le pour le baroud d'honneur d'une institution discréditée, peu digne de la République, de l'Etat de droit et de la démocratie. La Cour constitutionnelle du Mali reste une grosse tache noire sur le fronton de la démocratie malienne. Il faudra à l'expérience démocratique malienne, beaucoup d'eau de javel pour se débarrasser de cette impureté ».

■ Yama DIALLO



SAER
EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Réaction de l'association politique Faso Kanu au communiqué de presse de la Cour constitutionnelle du Mali, en date du 1er juin 2020.



Après avoir dépossédé les candidats légitimement élus, de leur victoire, lors des dernières élections législatives, la Cour constitutionnelle tente, une nouvelle fois, de détourner et d'abuser la Constitution et les Maliens, dans le but de défendre des intérêts purement égoïstes.

La Constitution malienne autorise le digne peuple du Mali à refuser une forme mafieuse et monarchique de l'Etat, quand elle affirme dans son article 121 que « Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat. ». Le peuple a donc bel et bien le droit et le devoir de se battre pour préserver la forme républicaine de l'Etat.

La Cour constitutionnelle se prend-elle pour le gardien du temple ? Nous aurions aimé lire son avis éclairé sur les violations de l'article 25 de la constitution, par le régime actuel. Article qui déclare que « Le Mali est une République indépendante, souveraine, indivisible, démocratique, laïque et sociale. Son principe est le gouvernement du Peuple, par le Peuple

et pour le Peuple ».

Peut-on dire qu'un pays réduit à la mendicité nationale et internationale par la destruction et le bradage de ses richesses au profit de quelques maliens et de puissances étrangères, est indépendant ?

Pas plus qu'il n'est indépendant, le Mali n'est aujourd'hui souverain, puisque qu'il est sous la tutelle de la Minusma, dont le contenu du mandat 2019 fait office de lettre de mission pour le gouvernement malien.

Le Mali n'est plus indivisible puisque la CMA, singeant l'Etat malien à Kidal, sans que cela ne dérange réellement ni le pouvoir en place, ni les forces d'occupation stationnées sur notre territoire, acte dans les faits la partition du pays. Et pourtant, dans son préambule, la Constitution malienne « réaffirme sa détermination à maintenir et à consolider l'unité nationale ».

Le Mali n'est plus démocratique puisque les votes sont détournés par la Cour constitutionnelle au profit d'une oligarchie mafieuse qui lorgne vers le principe monarchique. On est

bien loin du plébiscite de 2013 !

Le Mali est encore, théoriquement, laïc. Mais qui a été élu grâce au soutien affiché des religieux en 2013 ? Qui est allée chercher l'aide de Mohammed Ould Cheickhna à Niour du Sahel, pour être élue présidente de la Cour constitutionnelle par ses pairs ? Qui a rendu des jugements dans le nord du Mali sur la base de la charia islamique ? Qui commence tous ses discours officiels par un tonitruant « Bismillahi rrahamani rrahimi » ? Qui s'est rendu à Niour du Sahel, le 2 juin, au sujet de la manifestation du 5 juin ? Quelle a été la réaction de l'actuelle Cour constitutionnelle ? Si l'on suit votre logique, ce n'est pas tant la laïcité qui vous préoccupe que le soutien des religieux à votre bénéfice exclusif. Tout pour vous, rien pour le peuple ! Ça ne passe plus.

Quand à la république sociale, elle se limite aux intérêts de la famille du président. Famille si restreinte qu'on a vu sa famille politique servir de serpillère au dauphin déclaré lors de l'élection du président de l'assemblée nationale. Tous les Maliens, hormis, bien entendu, ceux qui vivent des souffrances de leurs concitoyens, sont affectés, socialement et économiquement, par la gouvernance criminelle du régime actuel.

En conclusion, nous demandons à la Cour constitutionnelle de recadrer un président de la république qui, année après année, trahit sans état d'âme son serment (article 37) : « Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la constitution et la loi, de remplir mes fonctions dans l'intérêt supérieur du peuple, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national. ».

Je m'engage solennellement et sur l'honneur à mettre tout en œuvre pour la réalisation de l'unité nationale ».

A défaut, le peuple prendra toutes ses responsabilités. Il est important de ne jamais oublier que seul le PEUPLE est invincible.

Il est clair aujourd'hui que le régime actuel a creusé sa tombe avec ses propres dents.

Bamako, le 03 juin 2020

**L'association politique Faso Kanu
Son Commissaire Principal**

Ibrahima Kébé

Quand on est pas d'accord, on dit NON ! Il est des moments de la vie où seul face à notre conscience, nous devons nous regarder et agir en conséquence

Si j'ai pris il y'a une dizaine d'années de cela, la lourde décision de m'engager dans un parti politique malgré le refus d'une famille très conservatrice et qui a une sainte horreur des arcanes publiques à fortiori de la chose politique, où il est communément admise que ce n'est pas le lieu pour quelqu'un soucieux de son nom et de sa réputation, c'est parce je croyais fermement que notre génération pouvait faire bouger les choses et corriger les méfaits de ceux qui, en l'espace de 2 dé-

cennies seulement sont passés du statut "d'enseignant gringaleux à fonctionnaires multi-milliardaires corrompus" qui sucent et hypothèquent l'avenir de millions de maliens. J'ai résisté contre les miens et me suis engagé aux côtés de YEAH SAMAKE pour porter le PACP sur les fonds baptismaux; Parce que je croyais sincèrement qu'on pouvait faire la politique autrement, qu'on était pas obligé d'être ce qu'on ne voulait pas être! d'ailleurs, la Politique ne fait pas de nous ce



que nous sommes mais révèle qui on est vraiment.

Du chemin nous en avons fait!

Beaucoup de belles choses ont été réalisées et continuent à l'être ...mais des erreurs aussi ont été faites, il convient de les reconnaître, d'en tirer les conséquences et de les corriger. Notre pays n'a pas fière allure depuis bientôt une décennie, même s'il n'a pas encore rompu, il plie sous les coups de boutoir de maux de toutes sortes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici.

Il est pris en otage par ceux qui tiennent les rênes en ce moment; ils s'adonnent à un jeu malsain de ping pong avec les camarades d'en face débauchant par moment un mécontent de l'opposition qui n'hésite pas à retourner sa veste et à donner des leçons de morale à ses anciens camarades ou souvent c'est le chemin inverse; un récalcitrant qui fais des siennes en ne faisant pas la vaisselle correctement ou qui ne rentre pas bien dans les rangs est débarqué de la table des convives et sa part de gâteau confisquée; ce dernier aigri vient grossir les rangs du camp d'en face jusqu'au prochain mercato...!

Ce spectacle désolant auquel s'adonne nos aînés sans une once de dignité est honteux, scandaleux et jure avec toutes les valeurs prônées dans ce pays, donnant finalement raison à ceux qui disent que la chose politique n'est pas pour un "Horon".

Nous avons vu toutes les péripéties qui ont émaillé la mise en place du Bureau de l'assemblée nationale du Mali au lendemain d'une élection législative prise en otage par ceux-là même qui ont mis main basse sur notre système socio-politico-judiciaire depuis bientôt trente ans et continue à s'accrocher frénétiquement aux mamelles de l'Etat et ne sont pas prêts à le lâcher sitôt, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, dussent-ils pour cela tricher, intimider, menacer et corrompre ceux ou celles qui se mettront en travers de leur chemin.

Face à toutes ses dérives, nous avons naïvement cru qu'on pouvait encore changer les choses par le vote, par le suffrage; là encore, c'était sans compter sur la détermination de cette caste geronto-cratique décidée vaille que vaille à conserver les rênes n'en déplaise à nos dénégations et à nos plaintes.

Le même scénario se répétera vraisemblablement en 2023 et ce ne sont pas d'hypothé-

tiques réformes institutionnelles qui y changeront grande chose sauf peut-être à encore légitimer plus la forfaiture en cours.

De là où je viens, quand un Homme n'est pas d'accord il dit NON et on le respecte pour ça...mais Aujourd'hui, beaucoup se taisent du moment qu'ils continuent de bénéficier des prébendes et d'une place bien chaude dans le système même si cela doit se faire au détriment de la grande majorité qui souffre de leur inconséquence et de leurs forfaiture.

Pour ceux qui me connaissent, j'ai toujours été de ceux qui mettaient toujours la balle au centre car j'avais souci de préserver l'équilibre précaire qui tenait tant bien que mal.

Mais à un moment donné, il faut avoir le cou-

rage d'amputer un membre cancéreux pour sauver le reste du corps.

On en est là aujourd'hui!

IBK et sa clique sont le cancer qui risque de gangrener notre pays si nous ne l'arrêtons pas maintenant

L'Iman Mahmoud DICKO dit que ne nous ne sommes pas un Peuple SOUMIS, je le crois profondément aussi et je me battrai désormais pour tout combat qui sous-tend cela.

A certains de mes camarades qui tergiversent encore, je vous dis : nous valons mieux que ça, le Mali vaut mieux que ça ! Il n'est pas encore trop tard de rejoindre le mouvement irréversible en cours et l'histoire nous jugera d'en avoir été absent.

En ce qui me concerne, pour toutes ces raisons précitées, je serai en mon nom propre, en première ligne à la marche de demain à l'appel de la CMAS_FSD_MALIKOURA pour demander la DÉMISSION du Président IBK et de son régime car ils représentent aujourd'hui l'arête dans notre gorge pour réaliser le nécessaire Sursaut et déclic pour sauver notre pays le Mali.

C'est un devoir moral et nul malien.ne, soucieux de ce pays ne devrait rester en marge de ce combat vital pour l'existence du Mali et des générations à venir

■ **Abdrmane DIALLO**

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Forum des Organisations de la Société Civile du Mali

Déclaration relative à la participation du FOSC à la mobilisation patriotique du 05 juin 2020

Chers concitoyens et concitoyennes,

L'actualité socio politique nationale est marquée ces derniers jours par plusieurs décisions et prises de position sur des sujets d'intérêt national qui appellent une réaction de notre part afin de partager la position des organisations de la société civile regroupées au sein du Forum des organisations de la société civile FOSC.

La situation chaotique dans laquelle se trouve le Mali aujourd'hui interpelle tous les acteurs patriotes. Le FOSC a été de toutes les luttes patriotiques depuis sa création pour la défense des intérêts des populations. C'est pourquoi, il ne saurait se dérober à sa responsabilité face à l'histoire.

En effet, depuis 2010 le FOSC n'a cessé d'interpeller les plus hautes autorités du pays pour une vraie justice sociale à même de garantir la stabilité du pays. L'élection du Président IBK après les événements de mars 2012 avait donné un gros espoir à l'ensemble du peuple du Mali dans sa majorité. Cet espoir fut très vite estompé. La situation du pays s'est progressivement dégradée.

En effet,

Sur le plan de la gouvernance :

- la corruption à tous les niveaux de l'appareil d'Etat et le manque de volonté politique affichée pour endiguer le mal apparaissent comme un frein à l'érection d'une société garantissant l'égalité des droits et des chances aux citoyens ;
- la confiscation des acquis du 26 Mars 1991 (liberté d'expression, d'opinion etc.), à travers des dérives anticonstitutionnelles menaçant la démocratie. Un acquis pourtant très précieux du Peuple malien.

Sur le plan politique :

Les menaces au plan politique sont multiples :

- L'incurie du pouvoir d'Etat face aux récriminations et revendications des populations;
- Les risques de dislocation de la nation liés au processus d'élection des députés;
- la faible crédibilité des acteurs politiques et sociaux consécutive à la crise de confiance entre les populations et les acteurs politiques ;
- la tendance à une remise en cause des libertés fondamentales acquises au prix du sang des martyrs ;
- la tendance à un exercice abusif de la liberté d'association avec le risque de fragmentation des différentes composantes de la société notamment politiques, syndicales, religieuses, associatives.

Sur le plan sécuritaire :

- Les graves atteintes à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale, caractérisées par l'absence de tout contrôle de l'Etat sur une bonne partie du territoire national;
- l'interdiction d'accès à Kidal opposée aux FAMA;
- la multiplication des attaques terroristes sur l'ensemble du territoire national;
- la recrudescence des violences intercommunautaires;
- la situation géopolitique et les multiples convoitises qu'elle suscite.

Sur le plan social et culturel :

- La détérioration du système éducatif et de la santé : l'état actuel de l'éducation des enfants n'inspire plus confiance dans la formation du citoyen patriote et acteur de développement.
- La détérioration des services de santé et les difficultés d'accès des populations aux soins de qualité;

Sur le plan économique :

La crise que traverse actuellement notre pays a eu d'énormes répercussions sur son économie, notamment dans les secteurs de base comme l'agriculture, le commerce, l'industrie, les mines, le tourisme et l'hôtellerie, les transports, etc.

Dans ce sillage, nous assistons à l'installation d'une économie criminelle favorisée par l'absence de l'Etat dans bien des zones du territoire national et aggravée par la porosité des frontières, le tout se caractérisant par le développement dans le septentrion de toutes sortes de trafics illicites.

Nous, organisations membres du forum des Organisations de la société civile
Convaincues que le Mali traverse actuellement une crise profonde qui pose gravement au pays un problème existentiel en tant qu'Etat-nation ;

- Constatant l'incapacité des pouvoirs publics à mettre fin à l'insécurité généralisée et aux affrontements meurtriers mettant en péril l'unité nationale et la coexistence pacifique multiséculaire entre diverses communautés ;
- Constatant l'incapacité des pouvoirs publics à assurer une gouvernance vertueuse,
- Constatant l'incapacité des pouvoirs publics à défendre et à garantir la préservation des intérêts des populations
- Convaincues que seule une convergence des efforts des patriotes convaincus du danger qui guettent la patrie est en mesure de relever les défis essentiels qui mettent en cause l'Unité nationale, la cohésion sociale et le développement du pays ;
- Convaincues que l'appel lancé par la CMAS, Espoir Mali Kura et le FSD pour une refondation de la nation malienne est une aubaine pour le Mali,
- Convaincues que les valeurs défendues et les objectifs recherchés par le FOSC qui sont la défense des intérêts des populations se retrouvent dans cette lutte patriotique.

Déclarons :

- Soutenir la manifestation du 05 juin 2020
- Appeler l'ensemble des forces sociales et politiques, la jeunesse militante et patriote en particulier à se mobiliser pour faire barrage à tout retour en arrière et préserver les acquis démocratiques acquis de hautes luttes
- Appeler la communauté internationale, à prendre ses responsabilités et à s'engager résolument aux côtés du Peuple malien.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui approuvent le contenu de cette Déclaration à se joindre à nous pour renforcer les rangs de la résistance à la dislocation de notre pays.

Bamako le 03/06/2020

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Covid-19 chez les artistes : Le rire est important en cette période de crise

Cela fait des mois que le monde se bat contre le coronavirus. Au Mali, comme partout dans le monde, cette pandémie a frappé de plein fouet toutes les activités de divertissement. Avec l'interdiction des rassemblements et des festivals, les artistes peinent à tirer leur épingle du jeu.

Il y a encore quelques mois, la ville de Bamako était animée par les différentes activités culturelles, telles que Bama Art. Depuis le communiqué du 11 mars interdisant la tenue des regroupements au Mali, ces soirées dansantes ne sont qu'un lointain souvenir.

Les personnes les plus touchées par ces mesures sont les artistes qui vivent de ces différentes prestations. « Cette période de coronavirus je l'ai très mal vécue », nous avoue Cheick Abba Touré alias « Zbto King », jeune rappeur bamakois. « C'est surtout côté business que j'ai un peu mal vécu cette crise.

J'avais pas mal de prestations prévues et des voyages, mais on a dû tout annuler à cause du Covid-19. Donc, là on va dire que je ne gagne de l'argent qu'en faisant des publicités pour quelques marques comme Double seven. Autant dire que cette pandémie a causé du tort à pas mal d'artistes », ajoute-t-il. Comme « Zbto King », beaucoup d'artistes maliens peinent à joindre les deux bouts.

Cette situation a frappé de pleins fouets le secteur culturel, mais ça n'empêche pas les artistes de commencer à préparer l'après-crise. « Je n'attends pas la fin de la crise pour me mettre à travailler. Pendant ce moment,

tout le monde s'ennuie et je pense que c'est le moment pour être très productif. J'essaye de faire de nouveaux sons pour satisfaire mes fans », nous confie Zbto King.

Néanmoins certains artistes utilisent les réseaux sociaux afin de continuer à faire vivre leur art. C'est le cas de Makan dit « Garibou Fama », jeune comédien. « Malgré le covid-19, j'ai décidé de continuer à faire mes vidéos car je pense que c'est dans les moments difficiles comme celui-ci qu'un artiste montre son véritable rôle dans la société. En tant que comédien-humoriste, c'est un devoir pour moi de faire rire la population à travers des sketches de sensibilisation sur le Covid-19. Et seul Dieu sait combien le rire est important en cette période de crise. C'est ma manière à moi de lutter contre la propagation de l'épidémie. »

Le gouvernement commence à devenir un peu laxiste sur la tenue des regroupements. Un spectacle du très apprécié « Kanté » est même prévu les 12 et 13 juin à Bama Art. Ils pourront très vite reprendre leurs activités pour notre plus grand bonheur.

■ Ibrahim Sanogo



Journée Mondiale du lait : Des organisations préviennent une menace sur le produit en Afrique de l'Ouest

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale du Lait, 1er Juin 2020, plus de 55 organisations de producteurs et productrices de lait local de six pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre-Ouest se sont associées pour privilégier le lait local. C'était au cours d'une téléconférence à Dakar, au Sénégal, le 1er juin dernier. Les organisations ont saisi l'occasion pour demander aux autorités africaines d'œuvrer dans ce sens. Selon elles, le produit encourt des menaces.

Selon les organisateurs de la téléconférence, cet appel vise à amener les chefs d'État des pays concernés et les dirigeants des institutions d'intégration des deux régions à agir pour le développement de cette filière qui était déjà en difficulté. Ils rappellent également que sa survie est menacée par les impacts de la pandémie du COVID-19 et le dumping des produits laitiers européens.

Ce sont plus de 55 organisations de producteurs et productrices du lait local qui annoncent que les filières du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad enregistrent des pertes financières importantes et de cheptel en raison de la pandémie du COVID-19. Selon un document issu de la rencontre, pour le mois de mars 2020 par exemple, la laiterie Kossam de l'Ouest au Burkina Faso a enregistré une perte de six millions de francs CFA, soit plus de 9 000 euros. Dans le document, il est aussi question de la fermeture des frontières, les restrictions de mouvements et les mesures de limitation de la mobilité interne et entre les pays qui entraînent d'énormes difficultés d'accès aux marchés urbains et transfrontaliers pour l'écoulement des produits, aux pâturages et aux points d'eau pour l'alimentation du bétail.

Une situation qui vient accentuer les effets négatifs des problèmes structurels de la filière. Il s'agit entre autres des sécheresses et inondations liées au changement climatique. Des phénomènes qui constituent depuis plusieurs années l'envahissement du marché africain par des exportations massives de certains pays du Nord de mélanges de poudre de lait écrémé avec la matière grasse végétale, notamment l'huile de palme.

Selon les conférenciers, ce lait européen bé-

néficie de tarifs douaniers avantageux (5 %) permettant de le vendre 30 à 50 % moins cher que le lait local. Un phénomène qui fait perdre des emplois aux productrices et producteurs de lait local tout en privant les consommateurs des éléments nutritifs que l'on retrouve dans le vrai lait.

« La Commission Européenne investit des centaines de millions d'euros pour soutenir les pays du Sahel à lutter contre les inégalités, mais elle ne doit pas reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre », prévient Adama Coulibaly, Directeur régional d'Oxfam en Afrique

de l'Ouest. Tout ceci entraîne une paupérisation continue des éleveurs, des producteurs et de leurs familles, et contribue par ricochet aux situations de crise alimentaire et à la malnutrition au sein des communautés. Il urge alors de prendre des mesures politiques adéquates pour freiner cette invasion de produits laitiers européens », selon Hindatou Amadou, Coordinatrice de la campagne régionale « Mon lait est local ».

À la fin de la rencontre, des recommandations ont été formulées par les 55 organisations engagées dans la campagne « Mon lait est local ». Elles demandent à la CEDEAO de relever les taxes à l'importation des produits laitiers ; de prendre des mesures ciblées d'exonération de TVA sur le lait local ; de renforcer la transparence de marché, y compris sur les mélanges de poudres rengaissés avec des huiles végétales et par l'étiquetage sur l'origine et la teneur en lait ; de conditionner les investissements étrangers dans des industries laitières à des obligations de collecte de lait local et enfin d'utiliser les nouvelles recettes fiscales pour soutenir le développement de la filière lait local.

Il faut rappeler que depuis 2018, une pétition a été lancée par les initiateurs de cette campagne pour pousser les chefs d'État et les responsables des institutions régionales à protéger et promouvoir véritablement ce secteur vital de leur économie. La pétition a été signée par 36 201 personnes à ce jour et vise à rassembler 55 000 signatures.

■ A. Haidara

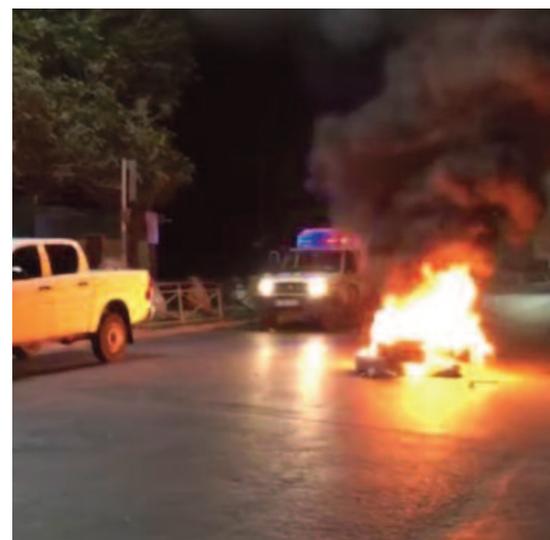


Grand-Yoff : Manifestation pour réclamer la fin du couvre-feu et les restrictions dues à la pandémie

Comme à Niary Tally, Grand-Dakar et à Touba, des manifestations contre les restrictions dues à la pandémie sont en cours dans les rues de Grand Yoff. Des heurts pour réclamer la fin du couvre-feu y ont éclaté.

Au moment où nous écrivons ces lignes, des affrontements opposent, dans les alentours de la place appelée Monument, des policiers en tenue à quelques dizaines de personnes protestant contre le couvre-feu et autres mesures restrictives mis en place pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Des jeunes se sont rassemblés au cri de «ça suffit, ça suffit, ça suffit...», brandissant des pierres qu'ils ont jetées à l'endroit des policiers. Certains d'entre eux ont brûlé des pneus, en contestation des mesures de l'état d'urgence. Ils disent ne pas croire au coronavirus et accusent le gouvernement. Certains dénoncent



le manque de transparence du ministre de la Santé qui manipule les populations. Des commerçants du marché de Grand-Yoff et autre chauffeurs de taxi clando s'en mêlent. C'est le cri de colère partout. La police a interpellé une centaine de personnes...

Polémique sur la nouvelle constitution : Le ministre guinéen de la Justice tranche



« C'est le texte publié au Journal officiel [le 14 avril 2020] qui est applicable et opposable à tous ». C'est ce qui ressort de la déclaration du ministre de la Justice Mo-

hamed Lamine Fofana, faite ce jeudi 4 juin 2020 sur le débat constitutionnel en cours. En faisant cette déclaration, le ministre a laissé comprendre que tous les textes précé-

dents n'étaient qu'en quelque sorte des brouillons et que celui publié le 14 avril 2020 est la version finale. Lisez plutôt sa déclaration :

« Notre rencontre de ce jour vise à vous entretenir sur le débat en cours relatif à la Constitution du 22 mars 2020. A cet égard, il y a lieu de rappeler que le texte en question a fait l'objet de plusieurs consultations et autant d'amendements pour prendre en compte toutes les préoccupations de l'ensemble des Guinéens.

C'est suite à tout cela qu'après l'avis de la Cour constitutionnelle, le projet a été soumis au référendum et adopté le 22 mars 2020 avec la proclamation de la victoire du OUI par la CENI et confirmé par l'arrêté AE007 du 03 avril 2020 qui l'a proclamé comme étant la Constitution de la République de Guinée.

En conséquence, l'adoption du texte final par le référendum met hors d'usage tous les documents qui ont contribué à son élaboration. La promulgation du texte constitutionnel est intervenue par Décret D/2020/073/PRG/SGG du 6 avril 2020 et publié au Journal officiel de la République du 14 avril 2020.

C'est fort de cette légitimité constitutionnelle que ce texte est applicable et opposable à tous.»

Nos expatriés : Lens, l'ascension fulgurante de Cheick Doucouré

Révélation de la saison dernière au poste de milieu de terrain, le jeune Malien continue son apprentissage du haut niveau en accéléré, et a montré la saison dernière qu'il était capable d'être tout aussi performant en défense. Son bilan de la saison avec le club nordiste de France

L'exercice 2019-2020 terminé, le site du Racing club de Lens, Lensois.com est revenu sur la saison de l'international malien Cheick Doucouré en Ligue 2. Ainsi, après une première saison très prometteuse, Cheick Doucouré a, de nouveau, surpris tous les observateurs cette saison. Alors que le Racing faisait face à une cascade de blessures en défense centrale, l'entraîneur des Sang et Or, Philippe Montanier décide de titulariser le joueur de 19 ans dans son trio axial.

Une décision surprenante mais qui sera couronnée de succès. En effet, malgré son jeune âge, Cheick Doucouré a montré une incroyable détermination et sérénité dans le jeu artésien. Parfois replacé au cœur du jeu, son poste de prédilection, le Malien a enchaîné les bonnes prestations avec un sérieux impressionnant (22 matches en Ligue 2 cette saison). Il sera sans doute l'un des joueurs importants du RCL en Ligue 1 la saison prochaine. « C'est vrai que pour le public ou les journalistes, ça pouvait être une surprise, mais il est à créditer d'une très bonne prestation et ça ne me surprend pas. C'est un garçon intelligent, à l'écoute et capable de gérer des situations, de gérer le changement de poste. Cela ne lui posait pas de problème durant la saison et on l'a senti très à l'aise. Il a montré que c'est un grand », a expliqué le technicien lensois, Philippe Montanier.

Mardi dernier, c'était la reprise officielle des entraînements pour les joueurs du RCL. à en croire le site lensois.com, notre compatriote semble mettre toutes les chances de son côté, afin d'être prêt pour l'élite. En effet, écrit le site, Cheick Doucouré s'entraîne durement avec son préparateur physique personnel et ancien membre du staff médical du club. Ce dernier a posté quelques vidéos de l'entraînement du joueur où on voit l'international ma-

lien en pleine séance d'entraînement, multipliant les courses. Cheick Doucouré est arrivé à Lens en 2018, en provenance du Réal de Bamako. Il est sous contrat avec le club nordiste de France jusqu'en juin 2024.

Né le 8 janvier 2000 à Bamako et formé au Réal, Cheick Doucouré s'est révélé au grand public en 2017 lors de la CAN U17. En effet, c'est après cette campagne que l'ancien joueur des Scorpions sera contacté par Lens, à travers son directeur sportif, Eric Roy. Arrivé dans le club nordiste de France, le champion d'Afrique des cadets intègre d'abord l'équipe des moins de 19 ans. Pas pour longtemps car, le 27 juillet 2018, il joue son premier match avec l'équipe première, lors de la première journée de la Ligue 2 contre l'US Orléans. Titulaire au poste de milieu défensif, Cheick Doucouré et les siens s'imposent sur le score de 2-0 lors de cette rencontre. En octobre de la même année, il signe son premier contrat professionnel avec les Sang et Or, qui ne dévoilent pas la durée du bail du jeune malien.

Le 30 novembre 2018, l'ancien sociétaire du Réal de Bamako inscrit son premier but en pro, lors d'une rencontre de championnat face au FC Lorient, qui se solde par un match nul (2-2). Le 20 avril 2019, le champion d'Afrique 2017 marque son deuxième but de la saison contre le Grenoble Foot 38 (victoire 0-2 de Lens) et en mai 2019, Cheick Doucouré est annoncé du côté de l'OGC Nice, mais le joueur décide de ne pas brûler les étapes et de continuer avec les Lensois.

Le 19 décembre 2019, le RCL renvoie l'ascenseur à Cheick Doucouré en le faisant signer un contrat de cinq ans. C'est le jeudi 30 avril, que la nouvelle de l'accession de Lens en Ligue 1 est tombée : deuxième de Ligue 2 au moment de l'arrêt du championnat, le RCL a été déclaré vice-champion, synonyme de montée en Ligue



(Le premier ticket est revenu à Lorient qui dominait les débats, quand le championnat fut arrêté pour cause de crise sanitaire). Après l'annonce de l'accession du club en première division, les supporters ont envahi les rues de la ville pour manifester leur joie.

« Ce n'est que partie remise, la fête n'en sera que plus belle pour le premier match de la saison en public », s'est exclamé un inconditionnel du club. Et d'ajouter : « Je sers des frites au stade depuis 1976, et j'ai fêté mes 51 ans de métier le jour de l'annonce de la montée, comme quoi... ». « à Lens, deux choses influent sur le moral : la météo, et surtout le RCL. Là, tout est au beau fixe », a résumé un autre supporter. Cette montée de Lens intervient après une décennie de galère avec 8 saisons en L2.

Pour revenir à Cheick Doucouré, notamment sa carrière en équipe nationale, il a fêté sa première sélection chez les Aigles le 17 novembre 2018, lors d'un match de qualification de la CAN 2019 face au Gabon (victoire 1-0 des Aigles au stade du 26 Mars). Le 26 mars 2019, face au Sénégal en amical, il enfle le maillot de la sélection nationale pour la deuxième fois (défaite 1-2 des Aigles).

■ **Seïbou S. KAMISSOKO**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Un travail en équipe s'annonce. Il demande une réorganisation du service. Un travail attend de pied ferme ! Votre personnalité et vos idées sont les bienvenues. La journée favorise une créativité importante. Elle peut démarrer par une réunion animée.

Vos amis vous incitent à dépenser. Ces frais peuvent avoir un lien avec le train de vie dépensier ! Les conseils de votre famille sont les bienvenus. Ils peuvent vous appuyer ! La récupération de matériaux ou du bricolage peuvent vous aider à économiser !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez l'impression de tourner en rond, de vous ennuyer, de ne plus pouvoir progresser dans le cadre de votre activité actuelle. Très actif et dynamique, vous aurez l'esprit en ébullition, mais vous serez confronté à des lenteurs administratives.

Vénus la dépensière vous invitera à claquer vos euros au gré de vos envies. Achats compulsifs, bon restaurant, cadeaux pour votre partenaire, vous sortirez votre carte bleue à la moindre occasion. Cette conduite à risque pourrait occasionner un découvert.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Qu'attendez-vous des autres ? Si vous êtes tributaire d'une personne dans le travail, vous risquez d'être déçu. Aujourd'hui, vous ne pouvez compter que sur vous-même. Vous avez encore des efforts à faire, cependant vous progressez. Ne risquez pas en prenant des décisions financières que vous pourriez regretter d'ici peu de temps. Vous n'avez pas les moyens ni le temps de vous tromper. Une personne de bon conseil se manifeste, écoutez-la sans perdre vos objectifs de vue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Grâce à un Mercure hyper présent dans votre signe, votre concentration sera à son maximum et vous parviendrez à boucler vos dossiers avant l'heure. En mode dynamique, vous en profiterez pour prendre de l'avance afin de vous rassurer professionnellement.

Sous les effets de Saturne rétrograde, vous devrez demander des garanties, ne serait-ce que par précaution. Vous prendrez ces soucis matériels à bras le corps, afin de vous prémunir de toute éventualité de litiges dans cette transaction financière.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les rivalités se déclarent. Elles sont liées à des tensions anciennes. Un collaborateur peut être jaloux de votre réussite. Gardez vos distances. Sous la politesse, il y a de l'hypocrisie. Ne parlez pas de vos projets. Vos compétences attisent des tensions !

Des affinités avec un supérieur hiérarchique ouvrent des portes. On peut vous convier à un entretien. Une perspective d'avenir se présente. Ne la ratez pas ! Gardez confiance en vous et vos potentialités. Un supérieur hiérarchique a besoin de vos compétences !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez les compétences et le mental d'acier nécessaires pour aller jusqu'au bout de vos tâches. Forcément, votre ambition montera d'un cran et évidemment, les jalousies professionnelles à votre rencontre aussi. Ne sous-estimez pas un adversaire.

Neptune en face de vous laissera craindre un terrain financier glissant. Vous courrez le risque de vous égarer dans des dépenses qui se révéleront au-dessus de vos moyens. Vous devrez de toute urgence essayer d'anticiper en redoublant de vigilance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Aujourd'hui vous pouvez vous appuyer sur votre grande facilité à communiquer avec toutes les personnes que vous croisez dans les couloirs au bureau. Cela peut vous ouvrir de nouvelles portes et de nouvelles opportunités. Une offre aboutit.

Si vous aviez mis un peu d'argent de côté, dans le cas de coup dur, aujourd'hui vous sortez le porte-monnaie de la poche. Panne de voiture, panne de téléphone, fuites dans la maison, heureusement vous avez quelques économies, vous avez été prudent.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ferez feu de tout bois et vous vous servirez de tous les moyens dont vous disposerez pour que votre secteur professionnel retrouve ses lettres de noblesse. Vous serez particulièrement actif et tenace pour démontrer vos talents dans votre activité.

Vous serez conscient que n'avez pas tous les éléments en main pour remettre de l'ordre dans votre situation financière. Vous appuierez sur la pédale frein avant de vous lancer dans ce projet. Vous ferez bien, car vous risquerez de perdre de l'argent.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre fonction attire des sympathies. Dans votre activité, une formation à une nouvelle technique est possible. Vous êtes attentif aux instructions. Les collaborateurs ont du plaisir à travailler à vos côtés ! Votre bonne humeur est contagieuse !

Vous craquez peut-être pour des articles de loisirs ou voyages ! Pensez à les échelonner. Vos revenus sont suffisants, mais les dépenses non urgentes continuent ! Pensez à revoir vos priorités matérielles. Du bricolage peut contribuer à économiser !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée sera productive. Tout ce que vous ferez sera concret et suivi d'effets. Vous pourrez remporter une affaire, atteindre vos objectifs. Votre implication dans votre activité vous apportera des retours encourageants et porteurs pour la suite.

Vous vous sentirez des ailes pour améliorer votre condition financière. Pour retrouver un pouvoir d'achat plus important, vous diminuerez vos charges courantes. Vous traquerez chaque ticket de caisse pour réduire certaines dépenses aux moindres frais.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous continuez de renforcer vos acquis, surtout si vous souhaitez acquérir de nouvelles bases. Si certains essaient de vous déstabiliser, vous faites profil bas. Vous n'êtes pas là pour vous faire remarquer. Vous misez sur la discrétion.

Vos finances grimpent en flèche, vous avez su miser sur le bon cheval. Placements juteux et retour sur investissement, aujourd'hui vous récoltez de beaux bénéfices. Financièrement il y a du changement et c'est positif. Vous êtes trop content !



Poisson (19 février - 21 mars)

Le Soleil va intensifier votre rythme. Vous aurez une fin de semaine chargée, avec des actions ciblées et efficaces. Obtenir des rendez-vous, boucler un dossier ou faire savoir que vous serez partant pour d'autres projets, vous serez déterminé.

Vous dépenserez sans doute pas mal, mais d'un autre côté, vous vous activerez pour faire rentrer de l'argent, quitte à faire un peu de forcing. Vous aurez raison de vous démener, car avec Saturne derrière vous, rien ne vous tombera tout cuit dans le bec.

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts



-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official